

Annexe A

Les priorités proposées pour le mandat du Conseil 2015-2018

Légende

Services responsables	Comités permanents et Commission du transport en commun, et sous comités
BMORF : Bureau de la mise en œuvre du réseau ferroviaire	CAAR : Comité de l'agriculture et des affaires rurales
BPDI : Bureau des partenariats et développement en immobilier	CE : Comité de l'environnement
BPO : Bibliothèque publique d'Ottawa	CFDE : Comité des finances et du développement économique
CG : Communications générales	CSCP : Comité des services communautaires et de protection
PMSO : Service des programmes municipaux et des services opérationnels	CT : Comité des transports
RH : Ressources humaines	CTC : Commission du transport en commun
SE : Services environnementaux	CU : Comité de l'urbanisme
SF : Service des finances	SCTI : Sous-comité de la technologie de l'information
SI : Services d'infrastructure	
SIDE : Service de l'innovation et du développement économique	
SO : ServiceOttawa	
SPLC : Service des parcs, des loisirs et de la culture	
SPU : Services de protection et d'urgence	
SSC : Services sociaux et communautaires	
STC : OC Transpo/Service de transport en commun	
STI : Services de la technologies et de l'information	
TP : Travaux publics	
UGC : Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance	

Resp. = Service responsable

CP = Comité permanent

Annexe A

Les priorités proposées pour le mandat du Conseil 2015-2018

Aperçu des propositions de priorités pour le mandat du Conseil

Ce rapport présente un survol des priorités proposées pour le mandat du Conseil 2015-2018. Cette annexe est organisée de façon à ce que les objectifs et les initiatives dans le cadre des priorités proposées pour le mandat du Conseil soient alignés avec les mandats adoptés par le Conseil pour les comités permanents et la Commission du transport en commun (voir l'index à la page 10 de cette annexe). Le contenu présenté inclut :

- Priorités stratégiques : Il s'agit des priorités stratégiques, c'est-à-dire les secteurs prioritaires, proposées pour le mandat du Conseil.
- Objectifs stratégiques : Il s'agit des résultats que l'on prévoit atteindre pour faire avancer les priorités stratégiques.
- Initiatives stratégiques et répercussions sur les ressources (budget et équivalents temps plein) : Il s'agit des programmes ou projets qui seront réalisés durant le mandat du Conseil pour faire avancer les objectifs stratégiques. Les paramètres et les cibles associés sont aussi fournis; ils feront partie du bulletin de rendement équilibré.
- Mesures de rendement : Il s'agit des mesures de rendement, assorties de cibles pour chaque objectif et initiative stratégiques.

N.B. : Lorsqu'il est proposé qu'un comité permanent ou que la Commission du transport en commun supervise une initiative stratégique, mais pas l'objectif stratégique connexe, cet objectif et les mesures de rendement qui lui sont associées sont fournis à titre de référence..

Approche de planification stratégique

Le Conseil a adopté une approche de planification stratégique qui établit des liens entre ses priorités et les services et programmes opérationnels offerts aux résidents. La méthodologie fait appel à deux outils principaux – le schéma stratégique et le tableau de bord équilibré – pour faire le lien entre la planification, les mesures de performance et les ressources financières nécessaires à l'offre de programmes et de services.

Le processus de planification stratégique est basé sur le modèle de Kaplan et de Norton, inclut quatre points de vue aux processus de planification et de mesure:

1. Constituants et parties prenantes: identifie les clients principaux de la ville ainsi que les programmes et services clés que la Ville veut mettre en valeur.
2. Processus: porte sur les processus internes et la façon de les améliorer pour répondre aux besoins des clients avec cohérence.
3. Personnel : porte sur les ressources, les compétences, la formation et le soutien dont ont besoin les membres du personnel pour être efficaces.

4. Budget : porte sur les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs du Conseil.

Le schéma stratégique est une représentation visuelle priorités et les objectifs stratégiques du Conseil. Le tableau de rendement équilibré est utilisé pour mesurer le résultat des objectifs identifiés dans le plan. Ensemble, ces outils utilisent une série de relations de cause à effet pour intégrer la planification stratégique aux activités des différents services de la Ville dans le but de réaliser les priorités du Conseil.

Schéma stratégique de la Ville

Le schéma stratégique permet de visualiser les liens entre la vision pour le mandat du Conseil, les objectifs de viabilité à long terme, les priorités et les objectifs stratégiques. Le tableau de bord équilibré est le cadre utilisé pour communiquer la façon dont la Ville prévoit atteindre ses objectifs stratégiques. Ce sont sept priorités stratégiques et 21 objectifs stratégiques qui sont présentés au Conseil aux fins d'examen, et chacun est défini en fonction de ce qui sera accompli par les initiatives ou les programmes et projets tactiques associés et qui fera avancer les objectifs. Les objectifs et les initiatives seront évalués, et certaines de leurs cibles seront décrites dans le tableau de bord équilibré.

Comment lire le schéma stratégique

Le haut du schéma stratégique (le toit) de la page 3 décrit 12 objectifs de viabilité à long terme élaborés lors de vastes consultations communautaires, en partenariat avec la Commission de la capitale nationale et la Ville de Gatineau, et adoptés par le Conseil en 2012.

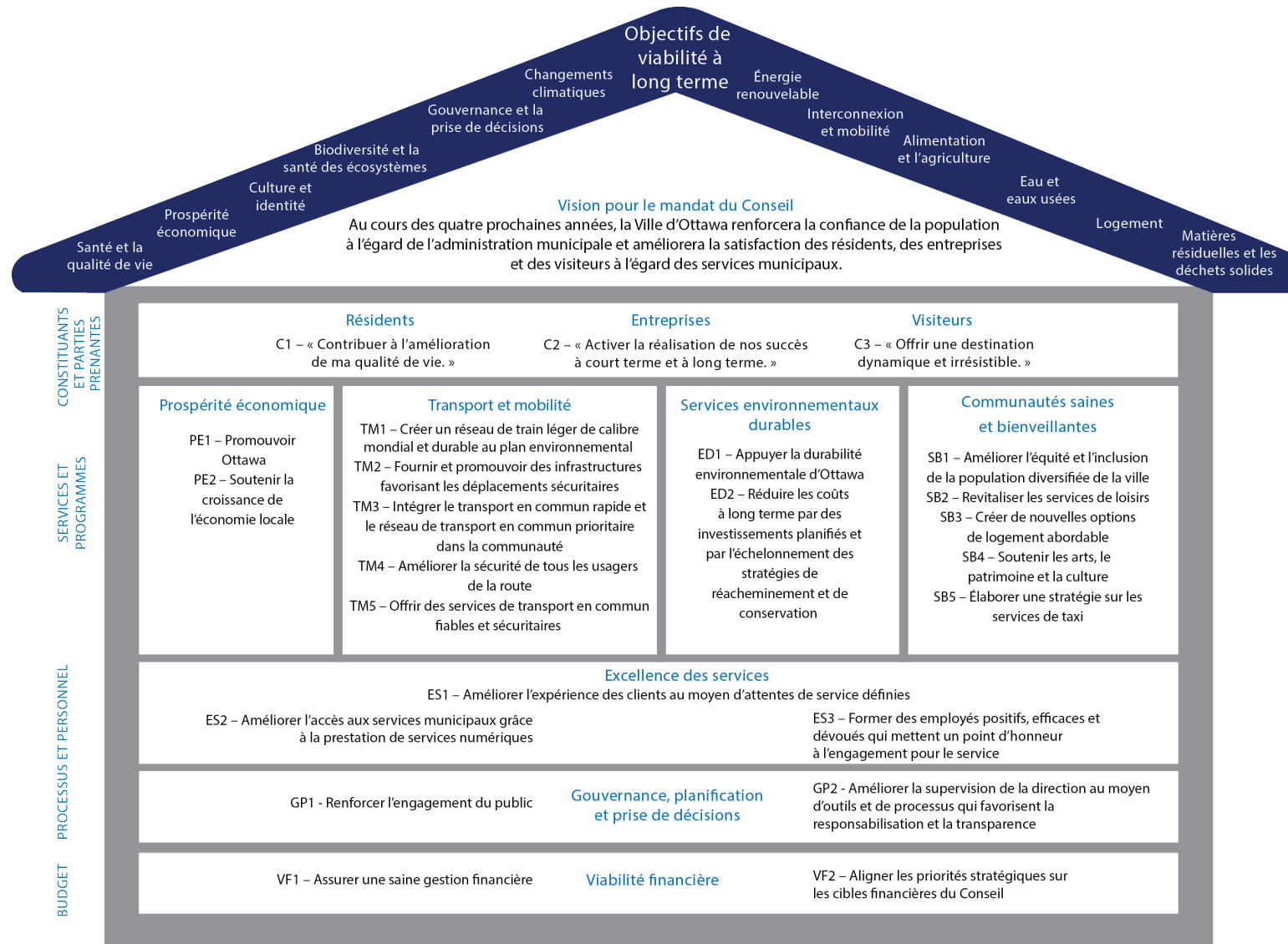
On trouve en-dessous du toit la vision pour le mandat du Conseil : « Au cours des quatre prochaines années, la Ville d'Ottawa renforcera la confiance de la population à l'égard de l'administration municipale et améliorera la satisfaction des résidents, des entreprises et des visiteurs à l'égard des services municipaux. »

Sous cet énoncé se trouve les trois constituants et parties prenantes – les résidents, les entreprises et les visiteurs – priorisés dans le cadre du Plan stratégique de la Ville.

Le long du mur de gauche se trouvent les quatre optiques du bulletin de rendement équilibré. Les optiques doivent être lus du bas vers le haut afin d'illustrer que le succès de chacun dépend du précédent.

Les sept priorités pour le mandat du Conseil sont inscrites dans les quatre premiers étages de la maison et sont toutes associées à un ou à plusieurs objectifs stratégiques (p. ex. PE1, ES1, GP3).

Schéma stratégique des priorités proposées pour le mandat du Conseil 2015-2018



[Lien à la note 1](#)

Les priorités proposées pour le mandat du Conseil

Les priorités proposées pour le mandat du Conseil sont les suivantes :

- **Prospérité économique (PE):** Utiliser la combinaison d'atouts uniques d'Ottawa sur les plans social, culturel, récréatif et commercial, son environnement naturel et ses infrastructures pour attirer des entreprises, des visiteurs et de nouveaux résidents tout en favorisant la croissance et la rétention des entreprises et des talents locaux.
- **Transport et mobilité (TM):** Satisfaire les besoins actuels et futurs des résidents et des visiteurs en matière de transport par la mise en œuvre des phases 1 et 2 du Plan directeur des transports, entre autres en assurant la fiabilité et la viabilité financière des services de transport en commun de la Ville. Veiller en continu à l'amélioration de la mobilité pendant la mise en œuvre du train léger et encourager l'utilisation de moyens de transport écologiques comme le transport en commun, la bicyclette et la marche.
- **Services environnementaux durables (ED):** Offrir des services environnementaux durables qui conjuguent la protection de nos ressources naturelles et l'appui à la croissance planifiée de la ville tout en assurant la viabilité financière et la prestation de services municipaux qui respectent les exigences réglementaires.
- **Communautés saines et bienveillantes (SB):** Aider les résidents et les visiteurs à bénéficier d'une bonne qualité de vie et d'un sens de bien-être communautaire en leur offrant des endroits et des services sains, sécuritaires, accessibles et inclusifs.
- **Excellence des services (ES):** Améliorer la satisfaction de la clientèle relativement à la prestation des services municipaux aux résidents d'Ottawa en renforçant considérablement la culture de l'excellence du service de la Ville, en améliorant l'efficacité des activités municipales et en créant une expérience positive pour les clients.
- **Gouvernance, planification et prise de décisions (GP):** Atteindre des améliorations mesurables du niveau de confiance des résidents envers la façon dont la Ville est gouvernée et gérée, adopter une perspective de développement durable dans la prise de décisions, et créer un modèle de gouvernance comparable aux meilleures villes à travers le monde.
- **Viabilité financière (VF):** Assurer une gestion budgétaire prudente des ressources existantes, et prendre des décisions avisées qui assurent la durabilité des programmes et des services municipaux.

Aperçu du Plan stratégique de la Ville 2015-2018 proposé

Priorité	Objectif stratégique (Service/CP)	Initiatives stratégiques	Resp.	CP
Prospérité économique	PE1 – Promouvoir Ottawa (SIDE/CFDE)	1 Célébrations d'Ottawa 2017	SIDE	CFDE
	PE2 – Soutenir la croissance de l'économie locale (SIDE/CFDE)	2 Révision et mise en œuvre de la stratégie de développement économique 3 Rénovation du marché By et Parkdale, et du mail de la rue Sparks	SIDE UGC	CFDE CFDE
Transport et mobilité	TM1 – Créer un réseau de train léger de calibre mondial durable d'un point de vue environnemental (BMORF/CT)	4 Achèvement des projets du train léger de la Ligne de la Confédération de l'O-Train 5 Préparation de l'étape 2 pour le train léger rapide	BMORF Bureau phase 2	CFDE CFDE/ CT
	TM2 – Fournir et promouvoir des infrastructures favorisant les déplacements sécuritaires (UGC/CT)	6 Projets de voirie de la phase 1 du Plan directeur des transports (2015-2018) 7 Projets cyclables de la phase 1 du Plan directeur des transports (2015-2018) 8 Projets piétonniers de la phase 1 du Plan directeur des transports (2015-2018)	UGC UGC UGC	CT/ CAAR CT CT
	TM3 – Intégrer le transport en commun rapide et le réseau de transport en commun prioritaire dans la communauté (UGC/CT)	9 Programme de sentiers et de liaisons communautaires 10 Aménagement de la rue Rideau 11 Aménagement de la rue Queen	UGC UGC BMORF	CT CU CT
	TM4 – Améliorer la sécurité de tous les usagers de la route (TP/CT)	12 Étude de faisabilité sur l'aménagement d'un tunnel pour camions dans le centre-ville d'Ottawa 13 Programme d'amélioration de la sécurité à bicyclette 14 Améliorations facilitant le cyclisme hivernal 15 Amélioration de la sécurité routière et piétonne	UGC TP TP TP	CT CT CT CT/ CAAR
	TM5 – Offrir des services de transport en commun fiables et sécuritaires (STC/CTC)	16 Intégration de la Ligne de la Confédération de l'O-Train au réseau d'OC Transpo	STC	CTC

Priorité	Objectif stratégique (Service/CP)	Initiatives stratégiques	Resp.	CP
Services environnementaux durables	ED1 – Appuyer la durabilité environnementale d’Ottawa (SE/CE)	17 Tunnel de stockage des égouts unitaires 18 Phase 2 de la Stratégie sur le milieu aquatique 19 Augmentation du couvert forestier 20 Plan de gestion de la qualité de l’air et des changements climatiques 21 Plan de modernisation de la gestion des eaux pluviales 22 Stratégie d’énergie renouvelable 23 Évaluation du développement environnemental et géotechnique des cours Bayview	SI SE TP SE UGC SE BPDI	CE CE/ CAAR CE/ CAAR CE CE/ CAAR CE CFDE
	ED2 – Réduire les coûts à long terme par des investissements planifiés et par l’échelonnement des stratégies de réacheminement et de conservation (TP/CE)	24 Réacheminement des déchets de la Direction des opérations et de l’entretien relatifs aux parcs, aux immeubles et aux terrains 25 Stratégie de gestion et d’investissement énergétique 2015-2019 26 Programme des conduites d’eau principales de grand diamètre	TP TP SE	CE CE CE
Communautés saines et bienveillantes	SB1 – Améliorer l’équité et l’inclusion de la population diversifiée de la ville (SSC/CSCP)	27 Améliorations du service – Programme d’élimination des obstacles à l’accessibilité 28 Création d’une ville accessible pour tous 29 Initiative pour une communauté inclusive 30 Financement du Programme de partenariats communautaires pour les projets d’immobilisations	SI PMSO SSC SSC	CFDE CFDE CSCP CSCP
	SB2 – Revitaliser les services de loisirs (SPLC/CSCP)	31 Modernisation des services de loisirs 32 Révision de la Politique d’attribution des installations du Service des parcs, des loisirs et de la culture 33 Élaboration d’une stratégie sur le sport 34 Programme de partenariats communautaires pour les grands/petits projets d’immobilisations 35 Réfection des installations du Service des parcs, des loisirs et de la culture 36 Patinoires communautaires 37 Subventions de loisirs visant les familles à faible revenu	SPLC SPLC SPLC SPLC SPLC SPLC SPLC	CSCP CSCP CSCP CSCP CSCP CSCP CSCP

Priorité	Objectif stratégique (Service/CP)	Initiatives stratégiques	Resp.	CP
Communautés saines et bienveillantes (continue)	SB3 – Créer de nouvelles options de logement abordable (SSC/CSCP)	38 Plan décennal de logement et de lutte contre l’itinérance 39 Programme de revitalisation du quartier	SSC UGC	CSCP CU
	SB4 – Soutenir les arts, le patrimoine et la culture (SPLC/CSCP)	40 Agrandissement de la Galerie d’art d’Ottawa et réaménagement de la Cour des arts 41 Implementation of the Renewed Action for Arts, Heritage and Culture 42 Liste de référence des biens à valeur patrimoniale 43 Aménagement de la Bibliothèque centrale d’Ottawa*	SI SPLC UGC BPO	CFDE CSCP CU Conseil
	SB5 – Élaborer une stratégie sur les services de taxi (SPU/CSCP)	44 Révision de la réglementation sur les services de taxi	SPU	CSCP
Excellence des services	ES1 – Améliorer l’expérience des clients au moyen d’attentes de service définies (SO/CFDE)	45 Amélioration du service axé sur les clients	SO	CFDE
	ES2 – Améliorer l’accès aux services municipaux grâce à la prestation de services numériques (SO/CFDE)	46 Remplacement du système d’inscription à des programmes, de réservation d’installations et de paiement 47 Mise en œuvre de la Stratégie relative aux téléphones et aux comptoirs de service 48 Remplacement des anciens systèmes technologiques 49 Programme de données ouvertes 50 Stratégie des services numériques et mise en œuvre 51 Transformation du Service des technologies de l’information	SPLC SO UGC SO SO STI	CFDE/ SCTI CFDE CFDE/ SCTI CFDE CFDE/ SCTI CFDE/ SCTI

* L’initiative stratégique d’aménagement de la Bibliothèque centrale sera soumise au Conseil par l’intermédiaire du conseil d’administration de la Bibliothèque publique d’Ottawa, conformément au mandat de gouvernance existant. La définition de l’initiative stratégique d’aménagement de la Bibliothèque centrale est la suivante : créer une bibliothèque centrale inclusive et dynamique, favorisant la création et l’apprentissage. Les mesures de rendement de cette initiative sont : terminer les étapes clés de l’aménagement de la Bibliothèque centrale établies pour le présent mandat du Conseil, conclure la DP, obtenir l’approbation du Conseil avant le T4 de 2016, attribuer le contrat avant le T4 de 2017 et amorcer la phase 1 des travaux de construction avant le T1 de 2018.

Priorité	Objectif stratégique (Service/CP)	Initiatives stratégiques	Resp.	CP
	ES3 – Former des employés positifs, efficaces et dévoués qui mettent un point d'honneur à l'engagement pour le service (SO/CFDE)	52 Mise en œuvre de l'engagement pour le service 53 Mise en œuvre du Plan de ressources humaines 2015-2018	SO RH	CFDE CFDE
Gouvernance, planification et prise de décisions	GP1 – Renforcer l'engagement du public (PMSO/CU)	54 Amélioration de l'engagement du public en matière d'urbanisme 55 Médias sociaux et engagement du public	UGC CG	CU CFDE
	GP2 – Améliorer la supervision de la direction au moyen d'outils et de processus qui favorisent la responsabilisation et la transparence (PMSO/CFDE)	56 Gestion intégrale des actifs) 57 Système de gestion de l'information sur les projets 58 Amélioration de la supervision et la responsabilité de la direction	SI SI PMSO	CFDE CFDE CFDE
	Viabilité financière	VF1 – Assurer une saine gestion financière (SF/CFDE)	59 Examen de la tarification des services d'eau et d'égout 60 Examen des normes d'infrastructure 61 Mise à jour du cadre budgétaire	SF UGC SF
VF2 – Aligner les priorités stratégiques sur les cibles financières du Conseil (SF/CFDE)		62 Maintenir le taux d'imposition foncière selon les directives fournies par le Conseil dans son budget 63 Augmenter la contribution aux immobilisations	SF SF	CFDE CFDE

Index pour la supervision du comité permanent et de la commission

Les priorités proposées pour le mandat du Conseil 2015-2018 sont présentées dans les sections suivantes, en fonction de l'organe (comité permanent ou Commission du transport en commun) proposé pour superviser les objectifs et les initiatives stratégiques.

Section 1 : Comité des finances et du développement économique (CFDE):	Pages 12 – 49
Section 2 : Sous-comité de la technologie de l'information (SCTI):	Pages 50 – 55
Section 3 : Comité de l'agriculture et des affaires rurales (CAAR):	Pages 56 – 65
Section 4 : Comité de l'urbanisme (CU):	Pages 66 – 79
Section 5 : Comité de l'environnement (CE):	Pages 80 – 93
Section 6 : Commission du transport en commun (CTC):	Pages 94 – 99
Section 7 : Comité des services communautaires et de protection (CSCP):	Pages 100 – 113
Section 8 : Comité des transports (CT):	Pages 114 – 125

Section 1: Comité des finances et du développement économique (CFDE) pages 12 to 49

Section 1: Comité des finances et du développement économique (CFDE)

Le contenu de cette section présente les objectifs stratégiques proposés et les mesures de rendement connexes, ainsi que les initiatives stratégiques associées. Lorsqu'il est proposé qu'un comité permanent ou que la Commission du transport en commun supervise une initiative stratégique, mais pas l'objectif stratégique connexe, cet objectif et les mesures de rendement qui lui sont associées sont fournis à titre de référence.

Priorité stratégique – Prospérité économique (PE)

Supervision du CFDE pour les deux objectifs stratégiques et les trois initiatives stratégiques de cette priorité

Objectif stratégique: PE1 – Promouvoir Ottawa

Faire d'Ottawa une destination par excellence pour le tourisme, les grands événements culturels et sportifs, l'investissement, l'entrepreneuriat et l'innovation.

Service responsable: SIDE

Comité permanent: CFDE

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

PE1-A: Maintenir un taux d'occupation semestriel moyen de 65 % dans les hôtels de la ville de 2015 à 2018.

PE1-B: Augmenter le nombre d'événements majeurs remportés par la Ville à cinq par an.

PE1-C: Amener chaque année 20 délégations commerciales à visiter la Ville et à entamer des discussions de 2015 à 2018.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>PE1 – Promouvoir Ottawa</i></p> <p>1 – Célébrations d’Ottawa 2017</p> <p>Le Canada célébrera son 150^e anniversaire en 2017. Ce sera une occasion unique de faire la promotion de la ville d’Ottawa, non seulement en tant que destination touristique d’exception, mais aussi comme plateforme commerciale d’envergure mondiale. C’est aussi le moment parfait pour la Ville de redoubler d’efforts pour favoriser le tourisme et le développement économique en mettant en vedette le meilleur d’Ottawa sur la scène mondiale et en se forgeant une image de marque qui perdurera au-delà de 2017. Durant les célébrations d’Ottawa 2017, des activités de quartier auront lieu, dont plusieurs événements et activités d’envergure, notamment la plantation d’érables canadiens dans des endroits spéciaux ou dans les bosquets créés spécialement pour le 150^e dans chacun des 23 quartiers de la ville.</p>	SIDE	CFDE	<p>1-A : Obtenir 100 % du financement à l’externe nécessaire (20 millions de dollars) d’ici le T4 de 2015.</p> <p>1-B : Produire ou coproduire un minimum de 10 grandes offres, ou en permettre la tenue, pour Ottawa 2017.</p> <p>1-C : Mettre en œuvre au moins deux événements dans le cadre d’Ottawa 2017 pour chaque quartier avant le T4 de 2017.</p> <p>1-D : Créer un programme d’apparat auquel participeront au moins 200 entreprises ou lieux publics d’ici le T1 de 2016.</p>

Objectif stratégique: PE2 – Soutenir la croissance de l'économie locale

Soutenir la croissance de l'économie locale en veillant à ce que les entreprises et les entrepreneurs aient accès à des programmes de développement économique, à des services, à des outils et à des infrastructures qui favorisent et facilitent le démarrage et la croissance des entreprises ainsi que la création d'emplois.

Service responsable: SIDE

Comité permanent: CFDE

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

PE2-A: Entrer en communication avec 50 entreprises pour discuter des programmes et des services de développement économique offerts par la Ville chaque semestre de 2015 à 2018.

PE2-B: Faire participer chaque année trois nouvelles entreprises au programme pilote de technologie de 2016 à 2018.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>PE2 – Soutenir la croissance de l'économie locale</i></p> <p>2 – Révision de la stratégie de développement économique et mise en œuvre de la stratégie révisée</p> <p>Mettre à jour la stratégie de développement économique de la Ville de façon à ce que les programmes et les initiatives en la matière tiennent compte des réussites de la stratégie précédente et continuent de correspondre aux tendances économiques et aux débouchés actuels. Parmi les initiatives de la nouvelle version de la stratégie, on compte notamment l'augmentation du soutien pour Investir Ottawa, Événements Ottawa et les zones d'amélioration commerciale, ainsi que le recrutement de talents, un programme pilote d'innovation et la création d'une maison des sports.</p>	SIDE	CFDE	<p>2-A: Mettre en œuvre 25 % de la stratégie de développement économique chaque année de 2015 à 2018.</p> <p>2-B: Louer 50 % de la surface du Centre d'innovation d'ici le T3 de 2015 et louer les 50 % restants d'ici le T3 de 2016.</p> <p>2-C: Mettre en œuvre 80 % des initiatives prévues dans le plan de fonctionnement annuel d'Investir Ottawa (2015-2018).</p> <p>2-D: Terminer annuellement toutes les activités suivantes pendant le mandat du Conseil:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir au conseil des zones d'amélioration commerciale (ZAC) un résumé trimestriel des activités conjointes ainsi que du soutien et des consultations • Participer à des réunions conjointes ordinaires axées sur les résultats auxquelles prennent part le conseil des zones d'amélioration commerciale et le personnel municipal requis • Mener un examen annuel de la satisfaction des ZAC dans le cadre du partenariat

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>PE2 – Soutenir la croissance de l'économie locale</i></p> <p>3 – Rénovation du marché By et Parkdale, et du mail de la rue Sparks</p> <p>Cette initiative vise à réaliser la vision pour l'avenir approuvée par le Conseil de la revitalisation des marchés By et Parkdale, ainsi que l'examen de la gestion publique de la zone d'amélioration commerciale (ZAC) et de l'Administration du mail de la rue Sparks. Elle mènera à une nouvelle structure de gouvernance créée pour le secteur des marchés By et Parkdale qui aura l'entrepreneuriat comme principe de base. Le projet comprendra un plan conceptuel pour les investissements à venir dans l'amélioration des infrastructures, notamment l'édifice du marché By, des solutions peu coûteuses dans l'aménagement du paysage de rue qui permettront à la Ville de tirer profit des possibilités de création d'espaces à court et à long terme et des mesures visant à répondre aux problèmes liés aux règlements de zonage des bars et des boîtes de nuit qui ne sont pas respectés. L'Examen de la gestion publique de la ZAC et du Conseil de gestion du mail de la rue Sparks permettra de s'assurer que les pouvoirs et les obligations de la ZAC et du Conseil de gestion s'harmonisent à la vision du Conseil municipal pour ces organisations et que les besoins actuels et futurs de la rue Sparks sont comblés.</p>	UGC	CFDE	<p>3-A : Mettre en œuvre le nouveau modèle de gouvernance dirigé par le Conseil pour les marchés By et Parkdale d'ici le T1 de 2017.</p> <p>3-B : Mettre en œuvre le nouveau modèle de gouvernance dirigé par le Conseil pour le mail de la rue Sparks d'ici le T4 de 2015.</p>

Initiatives stratégiques – Besoins particuliers par projet (000 \$)

Légende: I = Immobilisations, FB = Financement de base, F = Fonctionnement, ETPs (P) = Employé (s) a temps plein, permanent, BI = Déjà approuvé dans le budget des immobilisations, RA = Redevances d'aménagement non incluses, T = La source de revenus est le budget soutenu par les tarifs

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
1 - Célébrations d'Ottawa 2017	SIDE	CFDE						200	1 600	2 000	2 345	0	
2 - Révision de la stratégie de développement économique et mise en œuvre de la stratégie révisée	SIDE	CFDE		500				2 500	3 970	3 570	3 570	3 570	
3 - Rénovation du marché By et Parkdale, et du mail de la rue Sparks	UGC	CFDE	150	350				0	0	500	0	0	

Priorité stratégique – Transport et mobilité (TM)

Supervision du CFDE pour deux initiatives stratégiques de cette priorité, dans le cadre de l'objectif TM1 (supervision du CT)

Objectif stratégique: TM1 – Créer un réseau de train léger de calibre mondial durable d'un point de vue environnemental

Mettre en œuvre un réseau de train léger durable et rentable qui reliera efficacement tous les secteurs de la ville à compter de 2018.

Service responsable: BMORF

Comité permanent: CT

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

TM1-A: Mettre en œuvre 100 % des initiatives nécessaires afin de préparer la ville à la mise en œuvre de la Ligne de la Confédération de l'O-Train d'ici mai 2018 et à la phase 2 du projet.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<i>TM1 – Créer un réseau de train léger de calibre mondial durable d'un point de vue environnemental</i> 4 - Achèvement des projets du train léger de la Ligne de la Confédération de l'O-Train Achever la phase 1 du projet de la Ligne de la Confédération.	BMORF	CFDE	4-A: Terminer la phase 1 du projet de la Ligne de la Confédération d'ici mai 2018.

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>TM1 – Créer un réseau de train léger de calibre mondial durable d'un point de vue environnemental</i></p> <p>5 – Préparation de l'étape 2 pour le train léger rapide</p> <p>Effectuer les évaluations environnementales de la phase 2 du projet de train léger et gérer le processus de demande fédéral et provincial. Les évaluations environnementales portent sur le couloir ouest du train léger (de Bayview à Baseline), le prolongement du couloir ouest du train léger (de Lincoln Fields à Bayshore), le prolongement de la Ligne Trillium de l'O-train jusqu'à Riverside-Sud, et le couloir est du train léger (de la station Blair au chemin Trim). Cette initiative permettra de répondre aux besoins indiqués dans le Plan directeur des transports approuvé par le Conseil en novembre 2013.</p>	<p>Bureau phase 2</p>	<p>CFDE / CT</p>	<p>5-A: Effectuer 70 % de trois évaluations environnementales d'ici la fin de 2015 et achever ces évaluations d'ici le T3 de 2016.</p>

Initiatives stratégiques – Besoins particuliers par projet (000 \$)

Légende: I = Immobilisations, FB = Financement de base, F = Fonctionnement, ETPs (P) = Employé (s) a temps plein, permanent, BI = Déjà approuvé dans le budget des immobilisations, RA = Redevances d'aménagement non incluses, T = La source de revenus est le budget soutenu par les tarifs

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
4 – Achèvement des projets du train léger de la Ligne de la Confédération de l'O-Train	BMORF	CDFE	1 734										
5 – Préparation de l'étape 2 pour le train léger rapide	Bureau phase 2	CDFE / CT	3 275	1 000 BI	4 000 BI	51 000 ^{BI}	201 000 ^{BI}	872	200	200	200	200	

Priorité stratégique – Services environnementaux durables (ED)

Supervision du CFDE pour une initiative stratégique de cette priorité, dans le cadre de l'objectif ED1 (supervision du CE)

Objectif stratégique: ED1 – Appuyer la durabilité environnementale d'Ottawa

Mettre en œuvre des projets prioritaires afin de protéger les propriétés, les terres, l'air et l'eau pour les résidents de la ville.

Service responsable: SE

Comité permanent: CE

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

ED1-A : Maintenir un indice de la qualité des eaux « bon » ou « excellent » dans 75 % des emplacements surveillés sur les principales rivières d'Ottawa (rivières des Outaouais, Rideau et Mississippi).

ED1-B : Assurer qu'aucune augmentation nette des émissions municipales de gaz à effet de serre (GES) par habitant n'aura lieu de 2012 à 2016.

ED1-C : Maintenir un ratio de 2 : 1 (ou plus) entre le nombre d'arbres plantés et abattus chaque année.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>ED1 – Appuyer la durabilité environnementale d’Ottawa</i></p> <p>23 – Évaluation du développement environnemental et géotechnique des cours Bayview</p> <p>Une étude géotechnique et une évaluation environnementale de phase II doivent être réalisées pour le concept d’aménagement du plan de conception communautaire (PCC) de la station Bayview, qui déterminera si des changements doivent être apportés au PCC actuel pour faciliter l’aménagement de cet important site de la Ville adjacent à la station de train léger de Bayview à l’intersection de la Ligne de la Confédération et de la Ligne Trillium.</p>	BPDI	CDFE	<p>23-A: Terminer le projet d’ici le T4 de 2018.</p>

Initiatives stratégiques – Besoins particuliers par projet (000 \$)

Légende: I = Immobilisations, FB = Financement de base, F = Fonctionnement, ETPs (P) = Employé (s) a temps plein, permanent, BI = Déjà approuvé dans le budget des immobilisations, RA = Redevances d'aménagement non incluses, T = La source de revenus est le budget soutenu par les tarifs

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
23 – Évaluation du développement environnemental et géotechnique des cours Bayview	BPDI	CDFE							400	400	400	400	

Priorité stratégique – Communautés saines et bienveillantes (SB)

Supervision du CFDE pour trois initiatives stratégiques de cette priorité

Deux initiatives stratégiques dans le cadre de l'objectif SB1 (supervision du CSCP)

Objectif stratégique: SB1 – Améliorer l'équité et l'inclusion de la population diversifiée de la ville

Améliorer l'équité et l'inclusion de la population diversifiée de la ville en planifiant et en mettant en œuvre efficacement des changements au développement de l'infrastructure et à la prestation des services.

Service responsable: SSC

Comité permanent: CSCP

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

SB1-A: Accroître le pourcentage d'employés (à partir de 2016) qui contribuent dans leur travail à améliorer l'équité et l'inclusion des catégories indiquées dans l'Optique d'équité et d'inclusion, de 5 % par année jusqu'à la fin de 2018. Le pourcentage de référence sera établi en 2015.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>SB1 – Améliorer l'équité et l'inclusion de la population diversifiée de la ville</i></p> <p>27 – Améliorations du service – Programme d'élimination des obstacles à l'accessibilité</p> <p>Cette initiative permettra de réduire le nombre d'obstacles à l'accessibilité afin de rendre l'environnement bâti de la Ville plus accessible chaque année. Elle permettra aussi d'améliorer les communications avec le public en ce qui concerne l'accessibilité de différentes installations de la Ville.</p>	SI	CFDE	<p>27-A: Élaborer un cadre d'évaluation de l'accessibilité des installations pour renseigner la population à ce sujet. Mettre en œuvre 50 % du cadre d'ici le T4 de 2015 et 100 % d'ici le T4 de 2016.</p> <p>27-B: Effectuer 15 % de la mise en œuvre du programme annuel d'élimination des obstacles à l'accessibilité pour les édifices et les parcs d'ici le T4 de 2015, 50 % d'ici le T4 de 2016, 75 % d'ici le T4 de 2017 et 100 % d'ici le T4 de 2018.</p>

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>SB1 – Améliorer l'équité et l'inclusion de la population diversifiée de la ville</i></p> <p>28 – Création d'une ville accessible pour tous</p> <p>Alignée sur les lois provinciales, cette initiative vise à s'assurer que la Ville respecte les exigences de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) et les nouvelles exigences législatives pour l'environnement bâti, l'accès à l'information sur le Web et l'emploi, ainsi que certaines initiatives non prescrites par la loi.</p>	PMSO	CDFE	<p>28-A: Fournir une formation sur le respect des Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) à 100 % des employés choisis d'ici le T4 de 2015 et une formation sur les documents accessibles de la suite Office à 100 % des employés choisis d'ici la fin du T1 de 2016.</p> <p>28-B: Vérifier 10 % des nouveaux documents PDF publiés sur le site Web de la Ville d'Ottawa en 2015, 10 % en 2016, 15 % en 2017 et 15 % en 2018.</p> <p>28-C: Maintenir un respect des normes de conception accessible de 80 % à l'examen annuel des commandes relatives à la construction dans le système SAP.</p> <p>28-D: Mettre en œuvre chaque année une stratégie de communication afin de faire connaître aux gestionnaires les mesures d'adaptation offertes aux candidats et aux employés ayant un handicap.</p>

Supervision du CFDE pour une initiative stratégique de cette priorité dans le cadre de l'objectif SB4 (Supervision du CSCP)

Objectif stratégique: SB4 – Soutenir les arts, le patrimoine et la culture

Soutenir le patrimoine, la culture et les arts locaux en réalisant le projet d'agrandissement de la Galerie d'art d'Ottawa et de réaménagement de la Cour des arts, en répertoriant et en préservant les ressources patrimoniales distinctives d'Ottawa et en finançant des partenaires communautaires qui exploitent des installations culturelles.

Service responsable: SPLC

Comité permanent: CSCP

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

Mettre en œuvre les étapes indiquées ci-dessous.

- Terminer le réaménagement de la Cour des Arts pour le T1 de 2018.
- Terminer l'élaboration de la nouvelle Liste de référence des biens à valeur patrimoniale et la rendre accessible en ligne d'ici la fin de 2018.
- Atteindre 80 % du montant recommandé pour les subventions de fonctionnement pour les installations culturelles (Plan d'action renouvelé pour les arts, le patrimoine et la culture) et 33 % de celui pour les fonds d'immobilisations pour la culture d'ici la fin de 2018.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>SB4 – Soutenir les arts, le patrimoine et la culture</i></p> <p>40 – Agrandissement de la Galerie d’art d’Ottawa et réaménagement de la Cour des arts</p> <p>Les travaux d’agrandissement et de réaménagement sont nécessaires pour répondre aux besoins de la Galerie d’art d’Ottawa et de la Cour des arts, le centre d’Ottawa destiné aux organismes culturels locaux, dont les programmes ont été grandement restreints en raison de l’espace limité et inaccessible ainsi que de l’âge et de l’état de l’édifice historique occupé.</p>	SI	CFDE	<p>40-A: Effectuer 25 % de l’agrandissement de la Galerie d’art d’Ottawa (GAO) et du réaménagement de la Cour des arts d’ici le T4 de 2015, 50 % d’ici le T4 de 2016 et 100 % d’ici le T1 de 2018.</p>

Initiatives stratégiques – Besoins particuliers par projet (000 \$)

Légende: I = Immobilisations, FB = Financement de base, F = Fonctionnement, ETPs (P) = Employé (s) a temps plein, permanent, BI = Déjà approuvé dans le budget des immobilisations, RA = Redevances d'aménagement non incluses, T = La source de revenus est le budget soutenu par les tarifs

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
27 – Améliorations du service – Programme d'élimination des obstacles à l'accessibilité	SI	CFDE		2 000	2 500	3 000	3 500						
28 – Création d'une ville accessible pour tous	PMSO	CFDE		100	0	0	0		100	100	100	100	1
40 – Agrandissement de la Galerie d'art d'Ottawa et réaménagement de la Cour des arts	SI	CFDE						1 600	1 600	1 600	2 135	2 135	

Priorité stratégique – Excellence des services (ES)

Supervision du CFDE pour les trois objectifs stratégiques et les neuf initiatives stratégiques de cette priorité

Objectif stratégique: ES1 – Améliorer l’expérience des clients au moyen d’attentes de service définies

Améliorer continuellement l’expérience client en définissant les attentes en matière de service, en les communiquant et en les mesurant.

Service responsable: SO

Comité permanent: CFDE

Mesure(s) de rendement de l’objectif stratégique

ES1-A: Tous les services présenteront un rapport conforme à un cadre d’évaluation de l’expérience client municipal normalisé qui se concentre sur l’amélioration de l’expérience client avec les services de la Ville d’ici le T4 de 2018.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>ES1 – Améliorer l’expérience des clients au moyen d’attentes de service définies</i></p> <p>45 – Amélioration du service axé sur les clients</p> <p>Améliorer continuellement l’expérience client en définissant les attentes en matière de service, en les communiquant et en les mesurant.</p>	SO	CFDE	<p>45-A: Améliorer l’indice global de l’assurance de la qualité pour l’expérience client (services fiables, adaptés et bienveillants) dans les trois domaines prioritaires d’ici le T4 de 2018.</p>

Objectif stratégique: ES2 – Améliorer l'accès aux services municipaux grâce à la prestation de services numériques

Améliorer l'accès aux services municipaux, ainsi que l'efficacité et l'efficience de leur prestation, en transformant les processus et technologies de l'organisation pour répondre à la demande croissante des clients pour la prestation de services numériques (p. ex. en ligne, sur mobile, sur les médias sociaux, etc.).

Service responsable: SO

Comité permanent: CFDE

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

ES2-A: Augmenter le nombre de transactions annuelles sur le Web de 2015 à 2018.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>ES2 – Améliorer l'accès aux services municipaux grâce à la prestation de services numériques</i></p> <p>46 – Remplacement du système d'inscription à des programmes, de réservation d'installations et de paiement</p> <p>Le système d'enregistrement des réservations CLASS approche la fin de sa durée de vie utile, et le fournisseur passe à un nouveau produit sur le Web. Dans ce nouveau système, le fournisseur sera responsable de l'entretien, de la responsabilité, des coûts et des risques liés au respect des normes de sécurité PCI, et le service aux résidents sera amélioré.</p>	SPLC	CFDE/SCTI	<p>46-A: Réaliser une évaluation et rédiger une description complètes des besoins opérationnels pour appuyer un modèle d'inscription, de réservation et de paiement commun à tous les programmes et services de la Ville d'ici le T2 de 2016.</p> <p>46-B: Signer un contrat avec un fournisseur pour passer à un nouveau système d'inscription, de réservation et de paiement d'ici le T2 de 2018.</p>

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>ES2 – Améliorer l'accès aux services municipaux grâce à la prestation de services numériques</i></p> <p>47 – Mise en œuvre de la Stratégie relative aux téléphones et aux comptoirs de service</p> <p>Le projet de mise en œuvre de la Stratégie relative aux téléphones et aux comptoirs de service (en cours d'élaboration) permettra d'optimiser l'expérience client et d'améliorer l'efficacité des ressources des clients pour réaliser des économies par un modèle de service à plusieurs niveaux.</p>	SO	CFDE	<p>47-A: Terminer le dossier de décision d'ici la fin de 2015.</p> <p>47-B: Mettre en œuvre la Stratégie relative aux téléphones et aux comptoirs de services, selon l'échéance du dossier de décision approuvé.</p>
<p><i>ES2 – Améliorer l'accès aux services municipaux grâce à la prestation de services numériques</i></p> <p>48 – Remplacement des anciens systèmes technologiques</p> <p>Mettre en œuvre une nouvelle solution technologique qui remplacera l'ancien système MAP précisément pour le traitement des demandes d'aménagement au Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance, des demandes de permis de construire et des permis connexes, des demandes de permis d'empiètement, des demandes mobiles et d'application et des demandes au Comité de dérogation.</p>	UGC	CFDE/SCTI	<p>48-A: Nombre de types de demandes accessibles en ligne.</p> <p>48-B: Nombre de demandes effectuées en libre-service.</p>

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>ES2 – Améliorer l'accès aux services municipaux grâce à la prestation de services numériques</i></p> <p>49 – Programme de données ouvertes</p> <p>Continuer l'expansion du programme de partage de données d'Ottawa.</p>	SO	CFDE	<p>49-A: Accroître le pourcentage d'ensembles de données ouvertes accessibles au public de 10 % chaque année au cours du présent mandat du Conseil.</p>
<p><i>ES2 – Améliorer l'accès aux services municipaux grâce à la prestation de services numériques</i></p> <p>50 – Stratégie des services numériques et mise en œuvre</p> <p>La stratégie des services numériques et sa mise en œuvre donneront forme à la vision à long terme de la Ville à cet égard, en plus de définir les étapes pour réaliser cette vision et de permettre le début de la mise en œuvre des priorités visant à améliorer l'expérience des clients lorsqu'ils accèdent aux services municipaux.</p>	SO	CDFE/SCTI	<p>50-A: Mettre en œuvre la stratégie (y compris la consultation publique) d'ici le T1 de 2016.</p> <p>50-B: Mettre en œuvre les projets ciblés et approuvés par le Conseil pour ce mandat en soutien à la stratégie numérique d'ici le T4 de 2018.</p>
<p><i>ES2 – Améliorer l'accès aux services municipaux grâce à la prestation de services numériques</i></p> <p>51 – Transformation du Service des technologies de l'information</p> <p>Transformer le rôle du Service des TI pour qu'il devienne un soutien de base et un levier pour la transformation stratégique du service selon le plan d'excellence du service.</p>	STI	CFDE/SCTI	<p>51-A : Élaborer et mettre en œuvre toute la transformation du Service des TI selon une approche par étapes, avec tous les éléments en place d'ici la fin de 2018.</p>

Objectif stratégique: ES3 – Former des employés positifs, efficaces et dévoués qui mettent un point d’honneur à l’engagement pour le service

Créer une culture municipale d’engagement pour le service axée sur les clients; appuyer les employés par des programmes de communication, de perfectionnement et de reconnaissance; guider et appuyer les gestionnaires dans le respect de l’engagement pour le service dans leur domaine; et continuer à viser une prestation des services axée sur le client.

Service responsable: SO

Comité permanent: CFDE

Mesure(s) de rendement de l’objectif stratégique

ES3-A: Améliorer le niveau de satisfaction et d’engagement des employés.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>ES3 – Former des employés positifs, efficaces et dévoués qui mettent un point d’honneur à l’engagement pour le service</i></p> <p>52 – Mise en œuvre de l’engagement pour le service</p> <p>Cette initiative aidera les employés à remplir leur important rôle dans la mise en œuvre de l’engagement pour le service.</p>	SO	CFDE	52-A: Augmenter le pourcentage d’employés, par rapport à 2015, qui se disent déterminés à tenir leur engagement envers l’excellence du service (pour refléter l’engagement pour le service).

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>ES3 – Former des employés positifs, efficaces et dévoués qui mettent un point d'honneur à l'engagement pour le service</i></p> <p>53 – Mise en œuvre du Plan de ressources humaines 2015-2018</p> <p>Le Plan de ressources humaines municipal est une stratégie et un plan d'action quadriennal à l'échelle de la Ville qui vise à harmoniser les stratégies pour les ressources humaines à la vision et aux stratégies opérationnelles de la Ville à long terme. Il s'agit d'une feuille de route qui guide les décisions et les investissements relatifs aux ressources humaines. Ces initiatives stratégiques se concentreront plus particulièrement sur les volets suivants du Plan de ressources humaines : maintien à jour d'un plan de relève des gestionnaires et amélioration de la préparation des candidats potentiels; mise à jour des plans de diversité de la Ville et des services pour améliorer la diversité de la main-d'œuvre et créer un milieu de travail respectueux et inclusif; création d'une feuille de route visant à améliorer le bien-être psychologique des employés au travail; et bonification du Programme d'amélioration du rendement pour permettre l'établissement d'attentes et d'objectifs, la transmission de rétroaction continue en temps opportun et le suivi des examens du rendement terminés.</p>	RH	CFDE	<p>53-A: Accroître la proportion de postes importants dont la relève sera prête en moins d'un an à 50 % d'ici le T4 de 2015, à 55 % d'ici le T4 de 2016, à 60 % d'ici le T4 de 2017 et à 65 % d'ici le T4 de 2018.</p> <p>53-B: Accroître la représentation au sein du personnel des quatre groupes de diversité par rapport à leur disponibilité dans le marché du travail, conformément aux cibles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Minorités visibles : Augmentation de 3 % entre 2015 et 2018 (de 7 % à 10 %); • Autochtones : Augmentation de 0,5 % entre 2015 et 2018 (de 1,5 % à 2 %); • Personnes handicapées : Augmentation de 1 % entre 2015 et 2018 (de 2,34 % à 3,34 %); • Femmes : Maintien de la représentation globale égale à la disponibilité sur le marché du travail. <p>53-C: Achever 25 % de l'élaboration de la feuille de route pour la santé mentale en milieu de travail d'ici le T2 de 2015 et 100 % d'ici le T4 de 2015.</p> <p>53-D: D'ici le T4 de 2017, atteindre la cible de 80 % quant au pourcentage total d'employés visés qui ont rempli un accord de contribution individuelle (ACI) au moyen de l'outil en ligne du Programme d'amélioration du</p>

			rendement, en excluant les employés qui sont évalués aux 18 mois (la mise en œuvre de l'ACI en ligne commencera au T2 de 2015 et se terminera au T4 de 2016).
--	--	--	---

Initiatives stratégiques – Besoins particuliers par projet (000 \$)

Légende: I = Immobilisations, FB = Financement de base, F = Fonctionnement, ETPs (P) = Employé (s) a temps plein, permanent, BI = Déjà approuvé dans le budget des immobilisations, RA = Redevances d'aménagement non incluses, T = La source de revenus est le budget soutenu par les tarifs

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
45 – Amélioration du service axé sur les clients	SO	CFDE											
46 – Remplacement du système d'inscription à des programmes, de réservation d'installations et de paiement	SPLC	CFDE/ SCTI						730	1 300	1 300	1 870	1 870	
47 - Mise en œuvre de la Stratégie relative aux téléphones et aux comptoirs de service	SO	CFDE							0	800	800	800	
48 – Remplacement des anciens systèmes technologiques	UGC	CFDE/ SCTI	930	0	0	1 400	1 400						

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
49 – Programme de données ouvertes	SO	CFDE						87	87	87	87	87	
50 – Stratégie des services numériques et mise en œuvre	SO	CFDE/ SCTI								400	400	400	
51 – Transformation du Service des technologies de l'information	STI	CFDE/ SCTI											
52 – Mise en œuvre de l'engagement pour le service	SO	CFDE											
53 – Mise en œuvre du Plan de ressources humaines 2015- 2018	RH	CFDE						800	800	800	800	800	

Priorité stratégique – Gouvernance, planification et prise de décisions (GP)

Supervision du CFDE pour les deux objectifs stratégiques et pour quatre initiatives stratégiques de cette priorité

Objectif stratégique: GP1 – Renforcer l’engagement du public

Faire en sorte que les pratiques de gestion soient démocratiques, attrayantes et transparentes en encourageant les résidents à participer aux prises de décisions et à la vie communautaire au moyen d’occasions d’engagement du public.

Service responsable: PMSO

Comité permanent: CDFE

Mesure(s) de rendement de l’objectif stratégique

GP1-A: Accroître chaque année le nombre de participants aux activités municipales d’engagement du public.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>GP1 – Renforcer l’engagement du public</i></p> <p>55 – Médias sociaux et engagement du public</p> <p>Suivant la tendance mondiale concernant l’accès à l’information en ligne, la Ville d’Ottawa continuera de mettre à profit la technologie en communiquant directement avec les résidents au moyen des médias sociaux. Plus précisément, elle utilisera les médias sociaux pour promouvoir les occasions d’engagement du public et encourager les résidents à prendre part au processus décisionnel et à la vie communautaire.</p>	CG	CDFE	<p>55-A: Accroître l’utilisation des médias sociaux pour promouvoir les activités d’engagement du public.</p>

Objectif stratégique: GP2 – Améliorer la supervision de la direction au moyen d’outils et de processus qui favorisent la responsabilisation et la transparence

Poursuivre la mise en œuvre de nouveaux outils et de nouvelles pratiques de gestion de projet, d’élaboration de dossiers de décision, d’approvisionnement et de supervision de la gestion des contrats.

Service responsable: PMSO

Comité permanent: CDFE

Mesure(s) de rendement de l’objectif stratégique

GP2-A: Évaluer 100 % des contrats de construction et de services-conseils applicables chaque année.

GP2-B: Former chaque année 100 gestionnaires de projet à l’utilisation du cadre de gestion de projet.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>GP2 – Améliorer la supervision de la direction au moyen d’outils et de processus qui favorisent la responsabilisation et la transparence</i></p> <p>56 – Gestion intégrale des actifs</p> <p>En mettant à profit les réalisations effectuées jusqu’à maintenant dans le cadre du Programme de gestion intégrale des actifs, cette initiative visera l’amélioration de la gestion de l’infrastructure et des processus décisionnels qui favoriseront une prestation des services efficace.</p>	SI	CDFE	<p>56-A: Terminer les plans de gestion des actifs des services (20 au total) d’ici la fin de T4 de 2018.</p> <p>56-B: Mettre en œuvre les processus de hiérarchisation des investissements en immobilisation et de l’évaluation de la valeur des projets d’ici la fin du T3 de 2015.</p> <p>56-C: Élaborer un cadre de planification intégrée des actifs d’ici la fin du T1 de 2016.</p>

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>GP2 – Améliorer la supervision de la direction au moyen d’outils et de processus qui favorisent la responsabilisation et la transparence</i></p> <p>57 – Système de gestion de l’information sur les projets</p> <p>La mise en œuvre du Système de gestion de l’information sur les projets permettra d’améliorer la prestation et la supervision des projets d’immobilisations et la reddition de compte.</p>	SI	CDFE	<p>57-A: Mettre en œuvre les principales étapes du projet du système de gestion de l’information sur les projets d’ici la fin du T1 de 2017.</p>

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>GP2 – Améliorer la supervision de la direction au moyen d’outils et de processus qui favorisent la responsabilisation et la transparence</i></p> <p>58 – Amélioration de la supervision et la responsabilité de la direction</p> <p>Améliorer la supervision et la responsabilité des gestionnaires au moyen de quatre projets clés qui : amélioreront les pratiques d’approvisionnement et de gestion des contrats; amélioreront les normes de suivi et de déclaration des plaintes; amélioreront les pratiques de gestion de projet et d’élaboration de dossiers de décision et en assureront le respect; amélioreront la responsabilité des gestionnaires en matière de reddition de comptes.</p> <p>Les projets sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Gestion du rendement des fournisseurs (GRF). 2. Amélioration du traitement des plaintes relatives aux règlements; 3. Gestion de projet et dossiers de décision; 4. Rapports sur la responsabilisation des gestionnaires. 	<p>PMSO</p>	<p>CDFE</p>	<p>58-A: Réaliser 100 % des étapes du projet dans le cadre de cette initiative d’ici le T4 de 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examen de la phase 1 de la GRF d’ici le T1 de 2016 • Atteinte de la norme de service liée au traitement des plaintes dans les trois jours ouvrables au moins 85 % du temps. • Former 100 % des chefs de projets désignés à la méthode d’élaboration de dossier de décision de la Ville d’ici la fin du T4 de 2015. • Effectuer l’examen de changements apportés aux rapports sur la responsabilisation des gestionnaires d’ici le T4 de 2016.

Initiatives stratégiques – Besoins particuliers par projet (000 \$)

Légende: I = Immobilisations, FB = Financement de base, F = Fonctionnement, ETPs (P) = Employé (s) a temps plein, permanent, BI = Déjà approuvé dans le budget des immobilisations, RA = Redevances d'aménagement non incluses, T = La source de revenus est le budget soutenu par les tarifs

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
55 – Médias sociaux et engagement du public	CG	CDFE						77	77	77	77	77	1
56 – Gestion intégrale des actifs	SI	CDFE	408	50	100	50	0						
57 – Système de gestion de l'information sur les projets	SI	CDFE	1 440	0	0	0	0						
58 – Amélioration de la supervision et la responsabilité de la direction	PMSO	CDFE											

Priorité stratégique –Viabilité financière (VF)

Supervision du CFDE pour les deux objectifs stratégiques et pour trois initiatives stratégiques de cette priorité

Objectif stratégique: VF1 – Assurer une saine gestion financière

Faire en sorte que l'utilisation de l'argent des contribuables est guidée par une planification à long terme.

Service responsable: SF

Comité permanent: CDFE

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

VF1-A : Terminer la mise à jour des plans financiers à long terme dans le cadre du présent mandat du Conseil.

VF1-B : Maintenir le niveau trimestriel de liquidités établi.

VF1-C : Maintenir à 0 le pourcentage annuel de surplus ou de déficit global par rapport au budget des dépenses opérationnelles.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>VF1 – Assurer une saine gestion financière</i></p> <p>61 – Mise à jour du cadre budgétaire</p> <p>Réviser et mettre à jour le cadre budgétaire 2007 de la Ville. La mise à jour vise à harmoniser le cadre avec le nouveau Plan financier à long terme et comprendra l'élaboration de mesures de l'état des finances de la municipalité et de ses résultats financiers dans le but d'améliorer la viabilité financière.</p>	SF	CDFE	<p>61-A: Effectuer 100 % de la mise à jour du cadre budgétaire d'ici le T4 de 2016.</p>

Objectif stratégique: VF2 – Aligner les priorités stratégiques sur les cibles financières du Conseil

Conserver des taux d'impôt foncier stables et prévisibles tout en mettant en œuvre les priorités stratégiques du Conseil.

Service responsable: SF

Comité permanent: CDFE

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

VF2-A : Adopter des budgets annuels qui respectent les cibles établies par le Conseil.

VF2-B : Maintenir les frais de service annuels de la dette subventionnée par les deniers publics dans les limites approuvées par le Conseil dans le cadre du Plan financier à long terme (PFLT).

VF2-C : Maintenir les frais de service annuels de la dette financée par les tarifs dans les limites approuvées par le Conseil dans le cadre du Plan financier à long terme (PFLT).

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement:
VF2 – Aligner les priorités stratégiques sur les cibles financières du Conseil 62 – Maintenir le taux d'imposition foncière selon les directives fournies par le Conseil dans son budget Maintenir des taux d'imposition stables et prévisibles qui sont abordables pour les résidents et qui permettent à la Ville de réaliser ses priorités stratégiques.	SF	CDFE	62-A: Augmentation du taux d'imposition.

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement:
<p><i>VF2 – Aligner les priorités stratégiques sur les cibles financières du Conseil</i></p> <p>63 – Augmenter la contribution aux immobilisations</p> <p>Mettre en œuvre une stratégie qui remédie à l’insuffisance des fonds pour le renouvellement des biens mise en évidence dans le Plan financier à long terme IV afin de garder les biens de la Ville en bon état.</p>	SF	CDFE	<p>63-A: Augmenter le financement des immobilisations.</p>

Initiatives stratégiques – Besoins particuliers par projet (000 \$)

Légende: I = Immobilisations, FB = Financement de base, F = Fonctionnement, ETPs (P) = Employé (s) a temps plein, permanent, BI = Déjà approuvé dans le budget des immobilisations, RA = Redevances d'aménagement non incluses, T = La source de revenus est le budget soutenu par les tarifs

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
61 – Mise à jour du cadre budgétaire	SF	CDFE											
62 – Maintenir le taux d'imposition foncière selon les directives fournies par le Conseil dans son budget	SF	CDFE											
63 – Augmenter la contribution aux immobilisations	SF	CDFE							0	0	3 590	11 025	

Section 2: Sous-comité de la technologie de l'information (SCTI)

pages 50 to 55

Section 2: Sous-comité de la technologie de l'information (SCTI)

Le contenu de cette section présente les objectifs stratégiques proposés et les mesures de rendement connexes, ainsi que les initiatives stratégiques associées. Lorsqu'il est proposé qu'un comité permanent ou que la Commission du transport en commun supervise une initiative stratégique, mais pas l'objectif stratégique connexe, cet objectif et les mesures de rendement qui lui sont associées sont fournis à titre de référence.

Priorité stratégique – Excellence des services (ES)

Supervision du SCTI pour quatre initiatives stratégiques de cette priorité, dans le cadre de l'objectif ES2 (supervision du CFDE)

Objectif stratégique: ES2 – Améliorer l'accès aux services municipaux grâce à la prestation de services numériques

Améliorer l'accès aux services municipaux, ainsi que l'efficacité et l'efficience de leur prestation, en transformant les processus et technologies de l'organisation pour répondre à la demande croissante des clients pour la prestation de services numériques (p. ex. en ligne, sur mobile, sur les médias sociaux, etc.).

Service responsable: SO

Comité permanent: CDFE

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

ES2-A: Augmenter le nombre de transactions annuelles sur le Web de 2015 à 2018.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>ES2 – Améliorer l'accès aux services municipaux grâce à la prestation de services numériques</i></p> <p>46 – Remplacement du système d'inscription à des programmes, de réservation d'installations et de paiement</p> <p>Le système d'enregistrement des réservations CLASS approche la fin de sa durée de vie utile, et le fournisseur passe à un nouveau produit sur le Web. Dans ce nouveau système, le fournisseur sera responsable de l'entretien, de la responsabilité, des coûts et des risques liés au respect des normes de sécurité PCI, et le service aux résidents sera amélioré.</p>	SPLC	CFDE/SCTI	<p>46-A: Réaliser une évaluation et rédiger une description complètes des besoins opérationnels pour appuyer un modèle d'inscription, de réservation et de paiement commun à tous les programmes et services de la Ville d'ici le T2 de 2016.</p> <p>46-B: Signer un contrat avec un fournisseur pour passer à un nouveau système d'inscription, de réservation et de paiement d'ici le T2 de 2018.</p>
<p><i>ES2 – Améliorer l'accès aux services municipaux grâce à la prestation de services numériques</i></p> <p>48 – Remplacement des anciens systèmes technologiques</p> <p>Mettre en œuvre une nouvelle solution technologique qui remplacera l'ancien système MAP précisément pour le traitement des demandes d'aménagement au Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance, des demandes de permis de construire et des permis connexes, des demandes de permis d'empiètement, des demandes mobiles et d'application et des demandes au Comité de dérogation.</p>	UGC	CFDE/SCTI	<p>48-A: Nombre de types de demandes accessibles en ligne.</p> <p>48-B: Nombre de demandes effectuées en libre-service.</p>

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>ES2 – Améliorer l'accès aux services municipaux grâce à la prestation de services numériques</i></p> <p>50 – Stratégie des services numériques et mise en œuvre</p> <p>La stratégie des services numériques et sa mise en œuvre donneront forme à la vision à long terme de la Ville à cet égard, en plus de définir les étapes pour réaliser cette vision et de permettre le début de la mise en œuvre des priorités visant à améliorer l'expérience des clients lorsqu'ils accèdent aux services municipaux.</p>	SO	CDFE/SCTI	<p>50-A: Mettre en œuvre la stratégie (y compris la consultation publique) d'ici le T1 de 2016.</p> <p>50-B: Mettre en œuvre les projets ciblés et approuvés par le Conseil pour ce mandat en soutien à la stratégie numérique d'ici le T4 de 2018.</p>
<p><i>ES2 – Améliorer l'accès aux services municipaux grâce à la prestation de services numériques</i></p> <p>51 – Transformation du Service des technologies de l'information</p> <p>Transformer le rôle du Service des TI pour qu'il devienne un soutien de base et un levier pour la transformation stratégique du service selon le plan d'excellence du service.</p>	STI	CDFE/SCTI	<p>51-A: Élaborer et mettre en œuvre toute la transformation du Service des TI selon une approche par étapes, avec tous les éléments en place d'ici la fin de 2018.</p>

Initiatives stratégiques – Besoins particuliers par projet (000 \$)

Légende: I = Immobilisations, FB = Financement de base, F = Fonctionnement, ETPs (P) = Employé (s) a temps plein, permanent, BI = Déjà approuvé dans le budget des immobilisations, RA = Redevances d'aménagement non incluses, T = La source de revenus est le budget soutenu par les tarifs

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
46 – Remplacement du système d'inscription à des programmes, de réservation d'installations et de paiement	SPLC	CDFE/SCTI						730	1 300	1 300	1 870	1 870	
48 – Remplacement des anciens systèmes technologiques	UGC	CDFE/SCTI	930	0	0	1 400	1 400						
50 – Stratégie des services numériques et mise en œuvre	SO	CDFE/SCTI								400	400	400	
51 – Transformation du Service des technologies de l'information	STI	CDFE/SCTI											

Section 2: Comité de l'agriculture et des affaires rurales (CAAR)

pages 56 to 65

Section 3: Comité de l'agriculture et des affaires rurales (CAAR)

Le contenu de cette section présente les objectifs stratégiques proposés et les mesures de rendement connexes, ainsi que les initiatives stratégiques associées. Lorsqu'il est proposé qu'un comité permanent ou que la Commission du transport en commun supervise une initiative stratégique, mais pas l'objectif stratégique connexe, cet objectif et les mesures de rendement qui lui sont associées sont fournis à titre de référence.

Priorité stratégique – Transport et mobilité (TM)

Supervision conjointe du CAAR et du CT pour deux initiatives stratégiques de cette priorité

Une initiative stratégique dans le cadre de l'objectif TM2 (supervision du CT)

Objectif stratégique: TM2 – Fournir et promouvoir des infrastructures favorisant les déplacements sécuritaires

Améliorer et promouvoir différents modes de déplacement au moyen des initiatives indiquées à la phase 1 du Plan directeur des transports afin d'améliorer la sécurité et la viabilité de tous les moyens de transport, y compris le cyclisme et la marche.

Service responsable: UGC

Comité permanent: CT

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

TM2-A: Mettre en œuvre toutes les initiatives de la phase 1 du Plan directeur des transports d'ici la fin de 2018.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>TM2 – Fournir et promouvoir des infrastructures favorisant les déplacements sécuritaires</i></p> <p>6 – Projets de voirie de la phase 1 du Plan directeur des transports (2015-2018)</p> <p>Progresser dans tous les projets d'amélioration du réseau routier de la phase 1 du Plan directeur des transports (PDT).</p>	UGC	CT/CAAR	<p>6-A: Réaliser 75 % des projets routiers de la phase 1 du PDT d'ici le T4 de 2018.</p>

Une initiative stratégique dans le cadre de l'objectif TM4 (supervision du CT)

Objectif stratégique: TM4 – Améliorer la sécurité de tous les usagers de la route

Favoriser un environnement plus sécuritaire pour tous les utilisateurs de la route, notamment les cyclistes, les motocyclistes, les automobilistes et les piétons, en concevant et en mettant en œuvre des améliorations ciblées. La sécurité pourra avancer encore plus grâce à des efforts de sensibilisation du public à la sécurité sur les routes pour influencer le comportement des résidents.

Service responsable: TP

Comité permanent: CT

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

TM4-A: Mettre en œuvre toutes les initiatives d'amélioration de la sécurité routière d'ici la fin de 2018.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>TM4 – Améliorer la sécurité de tous les usagers de la route</i></p> <p>15 – Amélioration de la sécurité routière et piétonne</p> <p>Améliorer la sécurité et la mobilité des piétons ainsi que l’engagement des résidents dans la ville d’Ottawa par l’aménagement et la mise en place de signaux piétonniers à décompte et d’initiatives de modification et d’amélioration du réseau routier qui seront profitables pour tous les résidents. Ces modifications comprendraient des mesures de modération de la circulation, déterminées pour chaque quartier, comme des poteaux flexibles et des tableaux d’affichage de la vitesse.</p>	TP	CT/ CAAR	<p>15-A: i) Augmenter le pourcentage de carrefours à feux ayant des signaux piétonniers accessibles à 70 % d’ici le T4 de 2018.</p> <p>ii) Doter 100 % des carrefours à feux de signaux piétonniers à décompte d’ici le T4 de 2018.</p> <p>15-B: Améliorer la mobilité et la sécurité des piétons à une intersection cible chaque année.</p> <p>15-C: i) Élaborer un plan de mise en œuvre des mesures de modération de la circulation pour chaque quartier (de concert avec le conseiller).</p> <p>ii) Effectuer chaque année 100 % des travaux indiqués dans le plan de mise en œuvre de chaque quartier.</p> <p>15-D: Installer chaque année cinq nouvelles caméras de circulation aux feux de circulation.</p>

Initiatives stratégiques – Besoins particuliers par projet (000 \$)

Légende: I = Immobilisations, FB = Financement de base, F = Fonctionnement, ETPs (P) = Employé (s) a temps plein, permanent, BI = Déjà approuvé dans le budget des immobilisations, RA = Redevances d'aménagement non incluses, T = La source de revenus est le budget soutenu par les tarifs

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
6 – Projets de voirie de la phase 1 du Plan directeur des transports (2015-2018)	UGC	CT/ CAAR		1 757 RA BI	823 RA BI	2 200 RA BI	2 265 RA BI						
15 – Amélioration de la sécurité routière et piétonne	TP	CT/ CAAR		2 800	2 800	2 800	2 800		100	100	100	100	

Priorité stratégique – Services environnementaux durables (ED)

Supervision conjointe du CAAR et du CE pour trois initiatives stratégiques de cette priorité, dans le cadre de l'objectif ED1 (supervision du CE)

Objectif stratégique: ED1 – Appuyer la durabilité environnementale d'Ottawa

Mettre en œuvre des projets prioritaires afin de protéger les propriétés, les terres, l'air et l'eau pour les résidents de la ville.

Service responsable: SE

Comité permanent: CE

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

ED1-A : Maintenir un indice de la qualité des eaux « bon » ou « excellent » dans 75 % des emplacements surveillés sur les principales rivières d'Ottawa (rivières des Outaouais, Rideau et Mississippi).

ED1-B : Assurer qu'aucune augmentation nette des émissions municipales de gaz à effet de serre (GES) par habitant n'aura lieu de 2012 à 2016.

ED1-C : Maintenir un ratio de 2 : 1 (ou plus) entre le nombre d'arbres plantés et abattus chaque année.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>ED1 – Appuyer la durabilité environnementale d’Ottawa</i></p> <p>18 – Phase 2 de la Stratégie sur le milieu aquatique</p> <p>Élaborer la deuxième phase de la Stratégie sur le milieu aquatique et, une fois l’approbation du Conseil obtenue, en commencer la mise en œuvre. La phase 2 de la Stratégie comprendra des objectifs à long terme, un plan d’action et un cadre de coordination multiorganismes et mettra à profit la phase 1 approuvée par le Conseil et la rétroaction obtenue dans le cadre de la Table ronde sur l’eau 2014.</p>	SE	CE/ CAAR	<p>18-A: Terminer le premier rapport annuel sur la qualité de l’eau d’ici le T4 de 2016.</p> <p>18-B: Rendre les données du Programme de référence du suivi de la qualité de l’eau accessibles dans le cadre du programme d’accès aux données de la Ville d’ici 2015.</p>
<p><i>ED1 – Appuyer la durabilité environnementale d’Ottawa</i></p> <p>19 – Augmentation du couvert forestier</p> <p>Parmi les initiatives visant à protéger et à augmenter le couvert forestier, notons la plantation d’arbres dans les secteurs urbains, suburbains et ruraux et la réhabilitation de parcs et d’espaces verts en collaboration Écologie Ottawa dans l’objectif de planter un million d’arbres. De plus, la stratégie de lutte contre l’agrile du frêne vise la réhabilitation de 993 parcs et de 187 attraits naturels municipaux dans la gestion de ce scolyte.</p>	TP	CE/ CAAR	<p>19-A: Atteindre la cible municipale de 125 000 arbres plantés par année.</p>

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>ED1 – Appuyer la durabilité environnementale d’Ottawa</i></p> <p>21 – Plan de modernisation de la gestion des eaux pluviales</p> <p>Élaborer un plan de modernisation de la gestion des eaux pluviales à l’échelle de la ville pour améliorer la qualité de l’eau, réduire le ruissellement et améliorer la santé des cours d’eau dans les secteurs urbains plus anciens ayant été aménagés avant l’entrée en vigueur des exigences de gestion des eaux pluviales actuelles.</p>	UGC	CE/ CAAR	<p>21-A: Terminer l’Étude sur la modernisation de la gestion des eaux pluviales des sous-bassins hydrographiques de l’Est d’ici la fin de 2015.</p> <p>21-B: Effectuer 85 % du Plan de modernisation de la gestion des eaux pluviales à l’échelle de la Ville d’ici la fin de 2018.</p>

Initiatives stratégiques – Besoins particuliers par projet (000 \$)

Légende: I = Immobilisations, FB = Financement de base, F = Fonctionnement, ETPs (P) = Employé (s) a temps plein, permanent, BI = Déjà approuvé dans le budget des immobilisations, RA = Redevances d'aménagement non incluses, T = La source de revenus est le budget soutenu par les tarifs

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
18 – Phase 2 de la Stratégie sur le milieu aquatique	SE	CE/ CAAR	760 ^T	1 000 _{T,BI}	1 000 _{T,BI}	1 000 _{T,BI}	1 000 _{T,BI}						
19 – Augmentation du couvert forestier	TP	CE/ CAAR						5 480	5 605	5 605	5 605	5 605	
21 – Plan de modernisation de la gestion des eaux pluviales	UGC	CE/ CAAR		360 _{T,BI}	684 _{T,BI}	702 _{T,BI}	719 _{T,BI}						

Section 4: Comité de l'urbanisme (CU)

pages 66 to 79

Section 4: Comité de l'urbanisme (CU)

Le contenu de cette section présente les objectifs stratégiques proposés et les mesures de rendement connexes, ainsi que les initiatives stratégiques associées. Lorsqu'il est proposé qu'un comité permanent ou que la Commission du transport en commun supervise une initiative stratégique, mais pas l'objectif stratégique connexe, cet objectif et les mesures de rendement qui lui sont associées sont fournis à titre de référence.

Priorité stratégique – Transport et mobilité (TM)

Supervision du CU pour une initiative stratégique de cette priorité, dans le cadre de l'objectif TM3 (supervision du CT)

Objectif stratégique: TM3 – Intégrer le transport en commun rapide et le réseau de transport en commun prioritaire dans la communauté

Intégrer le transport en commun rapide et le réseau de transport en commun prioritaire dans la communauté par des initiatives favorisant l'augmentation des déplacements à pied prévue à la suite de la mise en œuvre du train léger et encourager la liaison entre les sentiers et les quartiers.

Service responsable: UGC

Comité permanent: CT

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

TM3-A: Accroître ou maintenir le nombre de personnes qui se rendent aux stations de transport en commun à vélo (bicyclettes stationnées aux stations) chaque année pendant le mandat du Conseil.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>TM3 – Intégrer le transport en commun rapide et le réseau de transport en commun prioritaire dans la communauté</i></p> <p>10 – Aménagement de la rue Rideau</p> <p>Aménager la rue Rideau (de la promenade Sussex à la rue Dalhousie) et la rue Nicholas (entre les rues Rideau et Besserer), conformément au Plan du domaine public de la rue Rideau et du secteur de la Cour des arts, pour améliorer l’environnement piétonnier et faciliter l’augmentation des déplacements à pied prévue à la suite du projet de train léger et de l’agrandissement du Centre Rideau.</p>	UGC	CU	10-A: Effectuer 100 % des améliorations aux rues Rideau et Nicholas d’ici la fin de 2017.

Initiatives stratégiques – Besoins particuliers par projet (000 \$)

Légende: I = Immobilisations, FB = Financement de base, F = Fonctionnement, ETPs (P) = Employé (s) a temps plein, permanent, BI = Déjà approuvé dans le budget des immobilisations, RA = Redevances d’aménagement non incluses, T = La source de revenus est le budget soutenu par les tarifs

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
10 – Aménagement de la rue Rideau	UGC	CU		4 500									

Priorité stratégique – Communautés saines et bienveillantes (SB)

Supervision du CU pour deux initiatives stratégiques de cette priorité, une dans le cadre de l'objectif SB3 et l'autre dans le cadre de l'objectif SB4 (les deux supervisés par le CSCP)

Objectif stratégique: SB3 – Créer de nouvelles options de logement abordable

Assurer l'offre d'une vaste gamme d'options de logement et en favoriser l'accès pour répondre aux besoins actuels et futurs des résidents les plus vulnérables. À mesure que la ville croît et prospère, il est nécessaire de formuler un plan exhaustif pour créer des communautés florissantes où chacun a un chez soi.

Service responsable: SSC

Comité permanent: CSCP

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

SB3-A : Approuver 150 nouveaux logements abordables d'ici le T4 de 2018.

SB3-B : Créer 300 nouvelles subventions au logement d'ici le T4 de 2018 (suppléments au loyer et allocations de logement).

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>HC3 – Créer de nouvelles options de logement abordable</i></p> <p>39 – Programme de revitalisation du quartier</p> <p>Élaborer un programme de revitalisation du quartier visant à améliorer l'état, le dynamisme et l'habitabilité des quartiers à faible revenu. Urbanisme et Gestion de la croissance mobilisera les intervenants pour concevoir ce programme selon des critères précis, notamment des occasions de partenariats public-privé, le réaménagement des terrains vacants et la possibilité d'augmenter la valeur des terrains par le zonage et de choisir le site.</p>	UGC	CU	<p>39-A: Terminer le projet pour le T4 de 2016.</p>

Objectif stratégique: SB4 – Soutenir les arts, le patrimoine et la culture

Soutenir le patrimoine, la culture et les arts locaux en réalisant le projet d'agrandissement de la Galerie d'art d'Ottawa et de réaménagement de la Cour des arts, en répertorient et en préservant les ressources patrimoniales distinctives d'Ottawa et en finançant des partenaires communautaires qui exploitent des installations culturelles.

Service responsable: SPLC

Comité permanent: CSCP

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

Mettre en œuvre les étapes indiquées ci-dessous.

- Terminer le réaménagement de la Cour des Arts pour le T1 de 2018.
- Terminer l'élaboration de la nouvelle Liste de référence des biens à valeur patrimoniale et la rendre accessible en ligne d'ici la fin de 2018.
- Atteindre 80 % du montant recommandé pour les subventions de fonctionnement pour les installations culturelles (Plan d'action renouvelé pour les arts, le patrimoine et la culture) et 33 % de celui pour les fonds d'immobilisations pour la culture d'ici la fin de 2018.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>SB4 – Soutenir les arts, le patrimoine et la culture</i></p> <p>42 – Liste de référence des biens à valeur patrimoniale</p> <p>Effectuer des recherches et préparer une mise à jour de la Liste de référence des biens à valeur patrimoniale pour offrir au personnel, aux intervenants du milieu de l'aménagement, aux associations communautaires et au grand public un portrait fidèle des ressources patrimoniales d'Ottawa. La liste contribuera à la gestion de ces ressources et sera accessible en ligne. Le Service de l'urbanisme et de la gestion de la croissance entreprendra également des études sur les districts de conservation du patrimoine avec la participation des communautés locales. Ces études viseront à déterminer si les secteurs ou certaines de leurs parties ont une valeur patrimoniale et méritent une désignation aux termes de la partie V de <i>la Loi sur le patrimoine de l'Ontario</i>.</p>	UGC	CU	<p>42-A: Achever la nouvelle Liste de référence des biens à valeur patrimoniale et la rendre accessible en ligne d'ici le T4 de 2016 pour les secteurs à l'intérieur de la Ceinture de verdure et d'ici le T4 de 2018 pour les secteurs à l'extérieur de la Ceinture de verdure.</p> <p>42-B: Achever les études sur les districts de conservation du patrimoine des communautés locales choisies d'ici la fin de 2018.</p>

Initiatives stratégiques – Besoins particuliers par projet (000 \$)

Légende: I = Immobilisations, FB = Financement de base, F = Fonctionnement, ETPs (P) = Employé (s) a temps plein, permanent, BI = Déjà approuvé dans le budget des immobilisations, RA = Redevances d'aménagement non incluses, T = La source de revenus est le budget soutenu par les tarifs

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
39 – Programme de revitalisation du quartier	UGC	CU								250			
42 – Liste de référence des biens à valeur patrimoniale	UGC	CU						144	144	144	144	144	

Priorité stratégique – Gouvernance, planification et prise de décisions (GP)

Supervision du CU pour une initiative stratégique de cette priorité, dans le cadre de l'objectif GP1 (supervision du CFDE)

Objectif stratégique: GP1 – Renforcer l'engagement du public

Faire en sorte que les pratiques de gestion soient démocratiques, attrayantes et transparentes en encourageant les résidents à participer aux prises de décisions et à la vie communautaire au moyen d'occasions d'engagement du public.

Service responsable: PMSO

Comité permanent: CFDE

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

GP1-A: Accroître chaque année le nombre de participants aux activités municipales d'engagement du public.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>GP1 – Renforcer l'engagement du public</i></p> <p>54 – Amélioration de l'engagement du public en matière d'urbanisme</p> <p>Programme intégré visant à renouveler l'approche et les méthodes utilisées pour l'engagement du public dans les questions d'urbanisme à la suite de l'adoption des nouvelles lignes directrices municipales sur l'engagement du public et les intérêts communautaires et politiques de l'amélioration du dialogue et des résultats.</p>	UGC	CU	<p>54-A: Accroître le pourcentage de demandes d'aménagement admissibles ayant une stratégie complète d'engagement du public à 50 % d'ici 2018 par rapport aux résultats de 2015.</p> <p>54-B: Améliorer les résultats de l'évaluation par le public du processus d'engagement de 30 % par rapport aux résultats de 2015 pendant le mandat du Conseil.</p>

Initiatives stratégiques – Besoins particuliers par projet (000 \$)

Légende: I = Immobilisations, FB = Financement de base, F = Fonctionnement, ETPs (P) = Employé (s) a temps plein, permanent, BI = Déjà approuvé dans le budget des immobilisations, RA = Redevances d'aménagement non incluses, T = La source de revenus est le budget soutenu par les tarifs

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
54 – Amélioration de l'engagement du public en matière d'urbanisme	UGC	CU							150	150	150	150	

Priorité stratégique – Viabilité financière (VF)

Supervision du CU pour une initiative stratégique de cette priorité, dans le cadre de l'objectif VF1 (supervision du CFDE)

Objectif stratégique: VF1 – Assurer une saine gestion financière

Faire en sorte que l'utilisation de l'argent des contribuables est guidée par une planification à long terme.

Service responsable: SF

Comité permanent: CFDE

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

VF1-A : Terminer la mise à jour des plans financiers à long terme dans le cadre du présent mandat du Conseil.

VF1-B : Maintenir le niveau trimestriel de liquidités établi.

VF1-C : Maintenir à 0 le pourcentage annuel de surplus ou de déficit global par rapport au budget des dépenses opérationnelles.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>VF1 – Assurer une saine gestion financière</i></p> <p>60 – Examen des normes d’infrastructure</p> <p>Pendant la révision du <i>Règlement</i> municipal sur les <i>redevances d’aménagement</i>, le groupe des commanditaires de l’examen sur les redevances d’aménagement de 2014 a demandé un examen des normes établies par la Ville pour la construction d’infrastructures. Cet examen permettra de répondre aux problèmes observés en lien avec l’abordabilité des normes utilisées pour l’approbation des demandes d’aménagement et des projets d’immobilisations mis en branle par la Ville en permettant l’évaluation complète de toutes les normes de service, ce qui comprend l’analyse des normes de construction et d’infrastructure et des coûts d’entretien et du cycle de vie.</p>	UGC	CU	<p>60-A: Élaborer 100 % des nouvelles normes d’infrastructure d’ici la fin de 2018.</p>

Initiatives stratégiques – Besoins particuliers par projet (000 \$)

Légende: I = Immobilisations, FB = Financement de base, F = Fonctionnement, ETPs (P) = Employé (s) a temps plein, permanent, BI = Déjà approuvé dans le budget des immobilisations, RA = Redevances d'aménagement non incluses, T = La source de revenus est le budget soutenu par les tarifs

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
60 – Examen des normes d'infrastructure	UGC	CU							250	250	250		

Section 5: Comité de l'environnement (CE)

pages 80 to 93

Section 5: Comité de l'environnement (CE)

Le contenu de cette section présente les objectifs stratégiques proposés et les mesures de rendement connexes, ainsi que les initiatives stratégiques associées. Lorsqu'il est proposé qu'un comité permanent ou que la Commission du transport en commun supervise une initiative stratégique, mais pas l'objectif stratégique connexe, cet objectif et les mesures de rendement qui lui sont associées sont fournis à titre de référence.

Priorité stratégique – Services environnementaux durables (ED)

Supervision du CE pour les deux objectifs stratégiques et pour neuf initiatives stratégiques de cette priorité

Objectif stratégique: ED1 – Appuyer la durabilité environnementale d'Ottawa

Mettre en œuvre des projets prioritaires afin de protéger les propriétés, les terres, l'air et l'eau pour les résidents de la ville.

Service responsable: SE

Comité permanent: CE

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

ED1-A : Maintenir un indice de la qualité des eaux « bon » ou « excellent » dans 75 % des emplacements surveillés sur les principales rivières d'Ottawa (rivières des Outaouais, Rideau et Mississippi).

ED1-B : Assurer qu'aucune augmentation nette des émissions municipales de gaz à effet de serre (GES) par habitant n'aura lieu de 2012 à 2016.

ED1-C : Maintenir un ratio de 2 : 1 (ou plus) entre le nombre d'arbres plantés et abattus chaque année.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>ED1 – Appuyer la durabilité environnementale d’Ottawa</i></p> <p>17 – Tunnel de stockage des égouts unitaires</p> <p>Dans le cadre du Plan d’action de la rivière des Outaouais, concevoir et construire un tunnel de stockage des égouts unitaires pour réduire les surverses d’égouts unitaires (SEU) dans la rivière des Outaouais.</p>	SI	CE	<p>17-A: Achever la conception détaillée et les documents contractuels pour le tunnel de stockage des égouts unitaires d’ici la fin de 2015.</p> <p>17-B: Terminer la construction du tunnel de stockage des égouts unitaires d’ici la fin de 2018.</p>
<p><i>ED1 – Appuyer la durabilité environnementale d’Ottawa</i></p> <p>18 – Phase 2 de la Stratégie sur le milieu aquatique</p> <p>Élaborer la deuxième phase de la Stratégie sur le milieu aquatique et, une fois l’approbation du Conseil obtenue, en commencer la mise en œuvre. La phase 2 de la Stratégie comprendra des objectifs à long terme, un plan d’action et un cadre de coordination multiorganismes et mettra à profit la phase 1 approuvée par le Conseil et la rétroaction obtenue dans le cadre de la Table ronde sur l’eau 2014.</p>	SE	CE/ CAAR	<p>18-A: Terminer le premier rapport annuel sur la qualité de l’eau d’ici le T4 de 2016.</p> <p>18-B: Rendre les données du Programme de référence du suivi de la qualité de l’eau accessibles dans le cadre du programme d’accès aux données de la Ville d’ici 2015</p>

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>ED1 – Appuyer la durabilité environnementale d’Ottawa</i></p> <p>19 – Augmentation du couvert forestier</p> <p>Parmi les initiatives visant à protéger et à augmenter le couvert forestier, notons la plantation d’arbres dans les secteurs urbains, suburbains et ruraux et la réhabilitation de parcs et d’espaces verts en collaboration Écologie Ottawa dans l’objectif de planter un million d’arbres. De plus, la stratégie de lutte contre l’agrile du frêne vise la réhabilitation de 993 parcs et de 187 attraits naturels municipaux dans la gestion de ce scolyte.</p>	TP	CE/ CAAR	<p>19-A: Atteindre la cible municipale de 125 000 arbres plantés par année</p>
<p><i>ED1 – Appuyer la durabilité environnementale d’Ottawa</i></p> <p>20 – Plan de gestion de la qualité de l’air et des changements climatiques</p> <p>Le Plan de gestion de la qualité de l’air et des changements climatiques établit des cibles, des objectifs et des buts de réduction des émissions de gaz à effet de serre et englobe nombre de projets et d’initiatives qui seront mis en œuvre par la Ville dans les cinq prochaines années pour rendre ses activités plus efficaces et renouvelables, et aussi pour travailler avec les partenaires communautaires à réduire la pollution et à rendre Ottawa plus résiliente. Un certain nombre des initiatives stratégiques du Plan stratégique de la Ville 2015-2018, qui représentent des investissements de près de 1,8 milliard de dollars, contribueront au</p>	SE	CE	<p>20-A: Réduire le nombre de litres de carburant consommés par 100 km par les véhicules du parc automobile de la Ville de 3 % d’ici la fin de 2015, de 4 % d’ici la fin de 2016, de 5 % d’ici la fin de 2017 et de 6 % d’ici la fin de 2018.</p> <p>20-B: Réduire de 2,67 % (d’après les données de 2014) le nombre de kilowattheures par mètre carré (kWh/m²) achetés aux installations de la Ville d’ici la fin du T4 de 2018.</p>

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p>progrès du Plan de gestion de la qualité de l'air et des changements climatiques, notamment la Stratégie de gestion et d'investissement énergétique 2015-2019, l'initiative d'augmentation du couvert forestier, l'achèvement des projets de la Ligne de la Confédération de l'O-Train (train léger), la phase 2 de la Stratégie sur le milieu aquatique, le Plan directeur de gestion pour les eaux pluviales, les projets cyclables et piétonniers du Plan directeur des transports, le programme de sentiers et de liaisons communautaires et les programmes d'amélioration de la sécurité à bicyclette et en hiver. Cette initiative stratégique englobe également certaines autres mesures, comme le Plan vert du parc de véhicules municipaux, le projet pilote de bornes de recharge pour véhicules électriques, la Politique sur les bâtiments écologiques, le plan d'urgence en matière d'énergie, la planification des sous-bassins hydrographiques et le plan de protection des sources d'eau.</p>			
<p><i>ED1 – Appuyer la durabilité environnementale d'Ottawa</i></p> <p>21 – Plan de modernisation de la gestion des eaux pluviales</p> <p>Élaborer un plan de modernisation de la gestion des eaux pluviales à l'échelle de la ville pour améliorer la qualité de l'eau, réduire le ruissellement et améliorer la santé des cours d'eau dans les secteurs urbains plus anciens ayant été aménagés avant l'entrée en vigueur des exigences de gestion des eaux pluviales actuelles.</p>	<p>UGC</p>	<p>CE/ CAAR</p>	<p>21-A: Terminer l'Étude sur la modernisation de la gestion des eaux pluviales des sous-bassins hydrographiques de l'Est d'ici la fin de 2015.</p> <p>21-B: Effectuer 85 % du Plan de modernisation de la gestion des eaux pluviales à l'échelle de la Ville d'ici la fin de 2018.</p>

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>ED1 – Appuyer la durabilité environnementale d’Ottawa</i></p> <p>22 – Stratégie d’énergie renouvelable</p> <p>Effectuez une analyse de base de l’offre et de la demande d’énergie dans la ville d’Ottawa et évaluez les choix, en collaboration avec des partenaires communautaires, pour que tous ces partenaires fassent la promotion de la conservation d’énergie, de l’efficacité énergétique et de la production d’énergie renouvelable dans leurs zones de contrôle ou d’influence respectives.</p>	SE	CE	<p>22-A: Terminer le projet pour le T4 2017.</p>

Objectif stratégique: ED2 – Réduire les coûts à long terme par des investissements planifiés et par l'échelonnement des stratégies de réacheminement et de conservation

Faire preuve de durabilité et de responsabilité financière dans la planification, le maintien et le renouvellement des biens et des services publics dans le cadre d'actions menées par la Ville et de partenariats municipaux.

Service responsable: TP

Comité permanent: CE

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

ED2-A: Réduire la consommation électrique du réseau d'éclairage de rue de la Ville de 29 millions de kilowattheures d'ici la fin du T4 de 2018.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>ED2 – Réduire les coûts à long terme par des investissements planifiés et par l'échelonnement des stratégies de réacheminement et de conservation</i></p> <p>24 – Réacheminement des déchets de la Direction des opérations et de l'entretien relatifs aux parcs, aux immeubles et aux terrains</p> <p>Depuis 2009, la Direction du service des parcs, des bâtiments et des terrains a mis en œuvre bon nombre de programmes de gestion des déchets efficaces. Maintenant que ces programmes de réacheminement sont en place, l'initiative visera à améliorer les taux de réacheminement et de participation.</p>	TP	CE	<p>24-A: Accroître le taux de réacheminement des déchets de la collecte en bordure de rue dans les petites installations de la Ville à 40 % d'ici le T4 de 2015, à 45 % d'ici le T4 de 2016, à 50 % d'ici le T4 de 2017 et à 55 % d'ici le T4 de 2018.</p>

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>ED2 – Réduire les coûts à long terme par des investissements planifiés et par l'échelonnement des stratégies de réacheminement et de conservation</i></p> <p>25 – Stratégie de gestion et d'investissement énergétique 2015-2019</p> <p>La Stratégie de gestion et d'investissement énergétique 2015-2019 mettra à profit les réussites du Programme d'énergie intelligente 2010-2014. L'objectif du programme est de gérer la croissance et la demande en énergie grandissante par la mise en œuvre de différentes mesures de conservation d'énergie.</p>	TP	CE	<p>25-A : Augmenter le nombre de lampadaires qui utilisent la technologie éconergétique à DEL de 15 000 par année.</p> <p>25-B : Réduire les coûts d'entretien par lampadaire convertis de 50 %.</p>
<p><i>ED2 – Réduire les coûts à long terme par des investissements planifiés et par l'échelonnement des stratégies de réacheminement et de conservation</i></p> <p>26 – Programme des conduites d'eau principales de grand diamètre</p> <p>La Ville d'Ottawa évaluera l'état des 220 km de conduites d'eau principales de diamètre élevé (610 mm et plus) d'Ottawa pour repérer et gérer les risques associés aux défaillances des conduites principales dans le cadre du Programme d'évaluation de l'état, conformément aux exigences du Conseil.</p>	SE	CE	<p>26-A : Évaluer l'état de 5 km de conduites principales (>610 mm) par semaine.</p> <p>26-B : Réparer ou remplacer 100 % des portions de conduites et des ouvrages annexes ciblés chaque année dans le cadre du Programme d'évaluation de l'état afin d'atteindre un risque de défaillance inférieur aux niveaux acceptables.</p>

Initiatives stratégiques – Besoins particuliers par projet (000 \$)

Légende: I = Immobilisations, FB = Financement de base, F = Fonctionnement, ETPs (P) = Employé (s) a temps plein, permanent, BI = Déjà approuvé dans le budget des immobilisations, RA = Redevances d'aménagement non incluses, T = La source de revenus est le budget soutenu par les tarifs

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
17 – Tunnel de stockage des égouts unitaires	SI	CE	89 744 ^T	11 800 _{T,BI}	0	0	11 800 _{T,BI}						
18 – Phase 2 de la Stratégie sur le milieu aquatique	SE	CE/ CAAR	760 ^T	1 000 _{T,BI}	1 000 _{T,BI}	1 000 _{T,BI}	1 000 _{T,BI}						
19 – Augmentation du couvert forestier	TP	CE/ CAAR						5 480	5 605	5 605	5 605	5 605	
20 – Plan de gestion de la qualité de l'air et des changements climatiques	SE	CE			500	500	500		250	250	250	250	

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
21 – Plan de modernisation de la gestion des eaux pluviales	UGC	CE/ CAAR		360 T,BI	684 T,BI	702 T,BI	719 T,BI						
22 – Stratégie d'énergie renouvelable	SE	CE						100	100	100	100	100	
24 – Réacheminement des déchets de la Direction des opérations et de l'entretien relatifs aux parcs, aux immeubles et aux terrains	TP	CE						24	24	24	24	24	

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
25 – Stratégie de gestion et d'investissement énergétique 2015-2019	PW	EC		1 000	1 000	1 000	1 000		490	490	490	490	
26 – Programme des conduites d'eau principales de grand diamètre	ESD	EC	8 767 ^T	0	4 500 T,BI	4 500 T,BI	4 500 T,BI						

Priorité stratégique – Viabilité financière (VF)

Supervision du CE pour une initiative stratégique de cette priorité, dans le cadre de l'objectif VF1 (supervision du CFDE)

Objectif stratégique: VF1 – Assurer une saine gestion financière

Faire en sorte que l'utilisation de l'argent des contribuables est guidée par une planification à long terme.

Service responsable: SF

Comité permanent: CFDE

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

VF1-A : Terminer la mise à jour des plans financiers à long terme dans le cadre du présent mandat du Conseil.

VF1-B : Maintenir le niveau trimestriel de liquidités établi.

VF1-C : Maintenir à 0 le pourcentage annuel de surplus ou de déficit global par rapport au budget des dépenses opérationnelles.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>VF1 – Assurer une saine gestion financière</i></p> <p>59 – Examen de la tarification des services d'eau et d'égout</p> <p>Examiner et mettre à jour le barème de redevances des services d'eau et d'égout pour offrir un financement adéquat des besoins en opérations et en infrastructure. Cet examen est nécessaire pour assurer l'atteinte des objectifs du plan financier à long terme (PFLT) et du Plan directeur de l'infrastructure de la Ville.</p>	SF	CE	59-A: Terminer l'examen de la tarification des services d'eau et d'égout d'ici la fin du T1 de 2016.

Initiatives stratégiques – Besoins particuliers par projet (000 \$)

Légende: I = Immobilisations, FB = Financement de base, F = Fonctionnement, ETPs (P) = Employé (s) a temps plein, permanent, BI = Déjà approuvé dans le budget des immobilisations, RA = Redevances d'aménagement non incluses, T = La source de revenus est le budget soutenu par les tarifs

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
59 – Examen de la tarification des services d'eau et d'égout	SF	CE	354 ^T	0	0	0	0						

Section 6: Commission du transport en commun (CTC)

pages 94 to 99

Section 6: Commission du transport en commun (CTC)

Le contenu de cette section présente les objectifs stratégiques proposés et les mesures de rendement connexes, ainsi que les initiatives stratégiques associées. Lorsqu'il est proposé qu'un comité permanent ou que la Commission du transport en commun supervise une initiative stratégique, mais pas l'objectif stratégique connexe, cet objectif et les mesures de rendement qui lui sont associées sont fournis à titre de référence.

Priorité stratégique – Transport et mobilité (TM)

Supervision de la CTC pour un objectif stratégique et une initiative stratégique de cette priorité

Objectif stratégique: TM5 – Offrir des services de transport en commun fiables et sécuritaires

Répondre aux besoins de transport en commun actuels et futurs des résidents et visiteurs en assurant la fiabilité et la sécurité du service de transport en commun de la Ville.

Service responsable: STC

Comité permanent: CTC

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

TM5-A: Conserver ou augmenter le taux de confiance de 71 % des clients et des résidents envers OC Transpo jusqu'à la fin de 2018.

TM5-B: Maintenir des normes suffisantes en matière de capacité de service – à 100 % - afin de transporter tous les clients du transport en commun jusqu'à la fin de 2018.

TM5-C: Maintenir ou accroître la cote actuelle de sécurité d'OC Transpo de 7,4 d'ici la fin de 2018.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>TM5 – Offrir des services de transport en commun fiables et sécuritaires</i></p> <p>16 – Intégration de la Ligne de la Confédération de l’O-Train au réseau d’OC Transpo</p> <p>Intégrer le nouveau train léger au réseau d’OC Transpo afin que le nouveau service multimodal soit sécuritaire, efficace et fiable. Les volets importants de cette initiative touchent la réglementation, l’expérience client, l’engagement des employés, les relations de travail et les processus opérationnels.</p>	STC	CTC	<p>16-A: Réaliser 100 % des projets de transformation multimodale d’ici la fin du T3 de 2018.</p> <p>16-B: Doter un poste d’agent de vérification de la conformité et de surveillance des règlements avant la fin du T3 de 2017.</p> <p>16-C: Mettre en œuvre 100 % du système de contrôle du paiement sur la Ligne Trillium d’ici la fin du T2 de 2017.</p> <p>16-D: Réduire de 50 % le nombre d’autobus d’OC Transpo qui circulent au centre-ville d’Ottawa d’ici septembre 2018.</p>

Initiatives stratégiques – Besoins particuliers par projet (000 \$)

Légende: I = Immobilisations, FB = Financement de base, F = Fonctionnement, ETPs (P) = Employé (s) a temps plein, permanent, BI = Déjà approuvé dans le budget des immobilisations, RA = Redevances d'aménagement non incluses, T = La source de revenus est le budget soutenu par les tarifs

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
16 – Intégration de la Ligne de la Confédération de l'O- Train au réseau d'OC Transpo	STC	CTC		37 010 BI	2 715 BI	3 005 BI	2 500 BI						

Section 7: Comité des services communautaires et de protection (CSCP) pages 100 to 113

Section 7: Comité des services communautaires et de protection (CSCP)

Le contenu de cette section présente les objectifs stratégiques proposés et les mesures de rendement connexes, ainsi que les initiatives stratégiques associées. Lorsqu'il est proposé qu'un comité permanent ou que la Commission du transport en commun supervise une initiative stratégique, mais pas l'objectif stratégique connexe, cet objectif et les mesures de rendement qui lui sont associées sont fournis à titre de référence.

Priorité stratégique – Communautés saines et bienveillantes (SB)

Supervision du CSCP pour cinq objectifs stratégiques et douze initiatives stratégiques de cette priorité

Objectif stratégique: SB1 – Améliorer l'équité et l'inclusion de la population diversifiée de la ville

Améliorer l'équité et l'inclusion de la population diversifiée de la ville en planifiant et en mettant en œuvre efficacement des changements au développement de l'infrastructure et à la prestation des services.

Service responsable: SSC

Comité permanent: CSCP

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

SB1-A: Accroître le pourcentage d'employés (à partir de 2016) qui contribuent dans leur travail à améliorer l'équité et l'inclusion des catégories indiquées dans l'Optique d'équité et d'inclusion, de 5 % par année jusqu'à la fin de 2018. Le pourcentage de référence sera établi en 2015.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>SB1 – Améliorer l'équité et l'inclusion de la population diversifiée de la ville</i></p> <p>29 – Initiative pour une communauté inclusive</p> <p>L'initiative pour une communauté inclusive répond aux besoins changeants de la population diversifiée de la ville. Cette initiative comprend la stratégie d'employeur, le Plan relatif aux personnes âgées, le Plan d'action du Sommet pour les jeunes, la Stratégie de la Ville d'Ottawa en matière d'immigration et l'Optique d'équité et d'inclusion, et la stratégie en matière de services aux Autochtones.</p>	SSC	CSCP	<p>29-A: Mettre en œuvre 5 % des mesures des quatre plans d'action (Plan relatif aux personnes âgées, Plan d'action du Sommet pour les jeunes, Stratégie de la Ville d'Ottawa en matière d'immigration et stratégie d'employeur, et la stratégie en matière de services aux Autochtones) en 2015, 20 % en 2016, 20 % en 2017 et 35 % en 2018).</p> <p>29-B: Accroître de 5 % par année (à partir de 2016) le nombre d'employés formés qui indiquent utiliser l'Optique d'équité et d'inclusion dans leur travail quotidien dans l'année suivant leur formation d'ici la fin de 2018. La donnée de référence sera établie en 2015.</p>
<p><i>SB1 – Améliorer l'équité et l'inclusion de la population diversifiée de la ville</i></p> <p>30 – Financement du Programme de partenariats communautaires pour les projets d'immobilisations</p> <p>Il s'agit de la contribution municipale (25 % des dépenses admissibles) aux projets d'immobilisations majeurs des organismes communautaires et de services sociaux qui servent les résidents à faible revenu d'Ottawa.</p>	SSC	CSCP	<p>30-A: Allouer 25 % des fonds chaque année au cours du mandat du Conseil.</p>

Objectif stratégique: SB2 – Revitaliser les services de loisirs

Offrir des services de loisirs à la fois accessibles, inclusifs et de qualité qui correspondent aux tendances démographiques et aux activités de la population.

Service responsable: SPLC

Comité permanent: CSCP

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

SB2-A: Augmenter la constance des activités de loisirs ciblées de 10 % d'ici le T4 de 2015, de 15 % d'ici le T4 de 2016 et de 20 % d'ici le T1 de 2018.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>SB2 – Revitaliser les services de loisirs</i></p> <p>31 – Modernisation des services de loisirs</p> <p>Le Service des parcs, des loisirs et de la culture examinera et révisera la stratégie concernant la construction d'immobilisations afin de créer un programme de construction décennal. Le service développera aussi des programmes d'activités supplémentaires à des emplacements choisis, améliorant ainsi l'engagement de la communauté.</p>	SPLC	CSCP	<p>31-A : Effectuer 20 % de la stratégie et des normes d'infrastructure de loisirs d'ici le T4 de 2015, 40 % d'ici le T4 de 2016, 75 % d'ici le T4 de 2017 et 100 % d'ici le T4 de 2018.</p> <p>31-B : Accroître le nombre d'activités parrainées par le Bureau central des activités qui ont lieu au parc Lansdowne et à l'hôtel de ville à 175 activités en 2015, 185 en 2016 et 200 en 2017, puis réduire le nombre d'activités à 185 en 2018.</p>

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>SB2 – Revitaliser les services de loisirs</i></p> <p>32 – Révision de la Politique d’attribution des installations du Service des parcs, des loisirs et de la culture</p> <p>Le Service des parcs, des loisirs et de la culture examinera et révisera sa Politique d’attribution des installations pour le temps de glace et les terrains de sport.</p>	SPLC	CSCP	<p>32-A: Accroître les progrès de la révision de la Politique d’attribution des installations à 50 % d’ici le T2 de 2015, à 75 % d’ici le T3 de 2015 et à 100 % d’ici le T4 de 2015.</p>
<p><i>SB2 – Revitaliser les services de loisirs</i></p> <p>33 – Élaboration d’une stratégie sur le sport</p> <p>Élaborer des lignes directrices sur un système de prestation des services favorisant l’accès au « sport pour tous » qui inclurait à la fois les programmes, l’utilisation de l’infrastructure, les partenariats avec la communauté, etc. Le nouveau modèle de prestation des services équilibré viserait la Ville, les deux ordres de gouvernement, les écoles et le secteur privé.</p>	SPLC	CSCP	<p>33-A: Mettre en œuvre 50 % de la Stratégie municipale en matière de sport de la Ville d’Ottawa d’ici la fin du T2 de 2015 et 100 % d’ici la fin du T4 de 2015.</p>
<p><i>SB2 – Revitaliser les services de loisirs</i></p> <p>34 – Programme de partenariats communautaires pour les grands/petits projets d’immobilisations</p> <p>Il s’agit de la contribution de la Ville aux exigences d’immobilisations mineures et majeures des organismes communautaires et de loisirs qui offrent des services au nom de la Ville.</p>	SPLC	CSCP	<p>34-A: Obtenir chaque année au moins 1,25 \$ en investissements communautaires pour chaque dollar donné par la Ville dans le cadre de partenariats pour des grands ou petits projets d’immobilisations de 2015 à 2018.</p>

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>SB2 – Revitaliser les services de loisirs</i></p> <p>35 – Réfection des installations du Service des parcs, des loisirs et de la culture</p> <p>Effectuer la réfection des parcs et des installations récréatives, y compris les pavillons et les aires de jets d'eau.</p>	SPLC	CSCP	<p>35-A: Accroître les progrès de la réfection des installations du Service des parcs, des loisirs et de la culture pour atteindre 25 % en 2015, 50 % en 2016, 75 % en 2017 et 100 % en 2018.</p>
<p><i>SB2 – Revitaliser les services de loisirs</i></p> <p>36 – Patinoires communautaires</p> <p>Le Service des parcs, des loisirs et de la culture exploite plus de 230 patinoires extérieures chaque année, en collaboration avec divers groupes communautaires et bénévoles. Un plus grand financement aidera ces groupes à administrer les patinoires.</p>	SPLC	CSCP	<p>36-A: Augmenter le financement des groupes communautaires qui exploitent les patinoires extérieures de 10 % par année de 2015 à 2018, par rapport à l'année de référence.</p>
<p><i>SB2 – Revitaliser les services de loisirs</i></p> <p>37 – Subventions de loisirs visant les familles à faible revenu</p> <p>Subventions ciblées pour renforcer la participation des jeunes dans des installations de loisirs choisies.</p>	SPLC	CSCP	<p>37-A : Augmenter la participation par rapport à 2015 de 50 % en 2016, et la maintenir en 2017 et en 2018.</p> <p>37-B : Augmenter les heures des programmes par rapport à 2015 de 50 % en 2016, et les maintenir en 2017 et en 2018.</p>

Objectif stratégique: SB3 – Créer de nouvelles options de logement abordable

Assurer l'offre d'une vaste gamme d'options de logement et en favoriser l'accès pour répondre aux besoins actuels et futurs des résidents les plus vulnérables. À mesure que la ville croît et prospère, il est nécessaire de formuler un plan exhaustif pour créer des communautés florissantes où chacun a un chez soi.

Service responsable: SSC

Comité permanent: CSCP

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

SB3-A : Approuver 150 nouveaux logements abordables d'ici le T4 de 2018.

SB3-B : Créer 300 nouvelles subventions au logement d'ici le T4 de 2018 (suppléments au loyer et allocations de logement).

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>SB3 – Créer de nouvelles options de logement abordable</i></p> <p>38 – Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance</p> <p>En septembre 2013, le Conseil municipal a adopté un plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance axé sur trois priorités : travailler ensemble, s'assurer que tous ont un toit et donner aux personnes ayant besoin d'aide l'appui qu'il leur faut.</p>	SSC	CSCP	<p>38-A : Réduire de 30 % le nombre annuel moyen de familles qui séjournent dans des motels d'ici la fin du T4 de 2018.</p> <p>38-B : Réduire les coûts des refuges de 20 % d'ici le T4 de 2018 et réinvestir toutes les économies dans les services de logement et de soutien.</p>

Objectif stratégique: SB4 – Soutenir les arts, le patrimoine et la culture

Soutenir le patrimoine, la culture et les arts locaux en réalisant le projet d'agrandissement de la Galerie d'art d'Ottawa et de réaménagement de la Cour des arts, en répertoriant et en préservant les ressources patrimoniales distinctives d'Ottawa et en finançant des partenaires communautaires qui exploitent des installations culturelles.

Service responsable: SPLC

Comité permanent: CSCP

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

Mettre en œuvre les étapes indiquées ci-dessous.

- Terminer le réaménagement de la Cour des Arts pour le T1 de 2018.
- Terminer l'élaboration de la nouvelle Liste de référence des biens à valeur patrimoniale et la rendre accessible en ligne d'ici la fin de 2018.
- Atteindre 80 % du montant recommandé pour les subventions de fonctionnement pour les installations culturelles (Plan d'action renouvelé pour les arts, le patrimoine et la culture) et 33 % de celui pour les fonds d'immobilisations pour la culture d'ici la fin de 2018.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>SB4 – Soutenir les arts, le patrimoine et la culture</i></p> <p>41 – Mise en œuvre du Plan d'action renouvelé pour les arts, le patrimoine et la culture</p> <p>Soutenir l'entretien, l'amélioration et le développement des installations culturelles communautaires locales, la deuxième action du Plan d'action renouvelé pour les arts, le patrimoine et la culture (2013-2018) approuvé par le Conseil, et donner du financement aux partenaires qui s'occupent de la gestion, de l'administration et de la programmation des nouvelles installations culturelles et de celles qui ont récemment été agrandies, la troisième action du Plan d'action renouvelé. Le Plan comprend aussi l'offre de soutien à La Nouvelle Scène et d'autres actions contribuant à la durabilité culturelle, économique, sociale et environnementale ainsi qu'à la santé et au bien-être du secteur culturel d'Ottawa.</p>	SPLC	CSCP	<p>41-A : S'engager à allouer un fonds d'immobilisations de 250 000 \$ par année pour les installations culturelles de 2015 à 2018 pour appuyer la deuxième action du Plan d'action renouvelé pour les arts, le patrimoine et la culture approuvé par le Conseil.</p> <p>41-B : Atteindre 50 % des investissements recommandés pour financer le fonctionnement des installations culturelles prévu par la troisième action du Plan d'action renouvelé pour les arts, le patrimoine et la culture approuvé par le Conseil d'ici la fin de 2015, puis 60 % pour la fin de 2016, 70 % pour la fin de 2017 et 80 % pour la fin de 2018.</p>

Objectif stratégique: SB5 – Élaborer une stratégie sur les services de taxi

Promouvoir la sécurité publique, l’accessibilité et la protection des consommateurs dans l’industrie des services de taxi.

Service responsable: SPU

Comité permanent: CSCP

Mesure(s) de rendement de l’objectif stratégique

SB5-A: Terminer l’élaboration de la stratégie sur les services de taxi d’ici le T1 de 2016.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<i>SB5 – Élaborer une stratégie sur les services de taxi</i> 44 – Révision de la réglementation sur les services de taxi Un examen complet du Règlement sur les services de taxi et des règlements régissant les services de limousine est nécessaire pour respecter les directives du Conseil et réagir à la récente augmentation des services de taxi illégaux offerts au moyen de plateformes technologiques et d’autres modèles de service.	SPU	CSCP	44-A : Achever l’évaluation des règlements actuels sur les services de taxi et de limousine ainsi que la comparaison des pratiques exemplaires d’ici le T1 de 2016. 44-B : Achever la consultation des intervenants quant aux nouveaux règlements sur les services de taxi et de limousine d’ici le T1 de 2016.

Initiatives stratégiques – Besoins particuliers par projet (000 \$)

Légende: I = Immobilisations, FB = Financement de base, F = Fonctionnement, ETPs (P) = Employé (s) a temps plein, permanent, BI = Déjà approuvé dans le budget des immobilisations, RA = Redevances d'aménagement non incluses, T = La source de revenus est le budget soutenu par les tarifs

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
29 – Initiative pour une communauté inclusive	SSC	CSCP						500	525	525	525	525	
30 – Financement du Programme de partenariats communautaires pour les projets d'immobilisations	SSC	CSCP							300	300	300	300	
31 – Modernisation des services de loisirs	SPLC	CSCP							25	25	25	25	
32 – Révision de la Politique d'attribution des installations du Service des parcs, des loisirs et de la culture	SPLC	CSCP											
33 – Élaboration d'une stratégie sur le sport	SPLC	CSCP											

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
34 – Programme de partenariats communautaires pour les grands/petits projets d'immobilisations	SPLC	CSCP		1 030	1 030	1 030	1 030						
35 – Réfection des installations du Service des parcs, des loisirs et de la culture	SPLC	CSCP		880	2 000	2 000	2 000						
36 – Patinoires communautaires	SPLC	CSCP							80	80	80	80	
37 – Subventions de loisirs visant les familles à faible revenu	SPLC	CSCP							50	50	50	50	
38 – Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance	SSC	CSCP						14 000	16 000	16 000	16 000	16 000	

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
41 – Mise en œuvre du Plan d'action renouvelé pour les arts, le patrimoine et la culture	SPLC	CSCP						1 000	1 106	1 106	1 106	1 106	
44 – Révision de la réglementation sur les services de taxi	SPU	CSCP							225	75	0	0	

Section 8: Comité des transports (CT)

pages 114 to 125

Section 8: Comité des transports (CT)

Le contenu de cette section présente les objectifs stratégiques proposés et les mesures de rendement connexes, ainsi que les initiatives stratégiques associées. Lorsqu'il est proposé qu'un comité permanent ou que la Commission du transport en commun supervise une initiative stratégique, mais pas l'objectif stratégique connexe, cet objectif et les mesures de rendement qui lui sont associées sont fournis à titre de référence.

Priorité stratégique – Transport et mobilité (TM)

Supervision du CT pour quatre objectifs stratégiques et dix initiatives stratégiques de cette priorité

Objectif stratégique: TM1 – Créer un réseau de train léger de calibre mondial durable d'un point de vue environnemental

Mettre en œuvre un réseau de train léger durable, rentable et écologique qui relie efficacement tous les secteurs de la ville à partir de 2018.

Service responsable: BMORF

Comité permanent: CT

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

TM1-A: Mettre en œuvre 100 % des initiatives nécessaires afin de préparer la ville à la mise en œuvre de la Ligne de la Confédération de l'O-Train d'ici mai 2018 et à la phase 2 du projet

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

Objectifs et initiatives stratégiques	Resp.	CP superv.	Mesures de rendement
<p><i>TM1 – Créer un réseau de train léger de calibre mondial durable d'un point de vue environnemental</i></p> <p>5 – Préparation de l'étape 2 pour le train léger rapide</p> <p>Effectuer les évaluations environnementales de la phase 2 du projet de train léger et gérer le processus de demande fédéral et provincial. Les évaluations environnementales portent sur le couloir ouest du train léger (de Bayview à Baseline), le prolongement du couloir ouest du train léger (de Lincoln Fields à Bayshore), le prolongement de la Ligne Trillium de l'O-train jusqu'à Riverside-Sud, et le couloir est du train léger (de la station Blair au chemin Trim). Cette initiative permettra de répondre aux besoins indiqués dans le Plan directeur des transports approuvé par le Conseil en novembre 2013.</p>	<p>Bureau phase 2</p>	<p>CDFE/ CT</p>	<p>5-A: Effectuer 70 % de trois évaluations environnementales d'ici la fin de 2015 et achever ces évaluations d'ici le T3 de 2016.</p>

Objectif stratégique: TM2 – Fournir et promouvoir des infrastructures favorisant les déplacements sécuritaires

Améliorer et promouvoir différents modes de déplacement au moyen des initiatives indiquées à la phase 1 du Plan directeur des transports afin d'améliorer la sécurité et la viabilité de tous les moyens de transport, y compris le cyclisme et la marche.

Service responsable: UGC

Comité permanent: CT

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

TM2-A: Mettre en œuvre toutes les initiatives de la phase 1 du Plan directeur des transports d'ici la fin de 2018.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

<p><i>TM2 – Fournir et promouvoir des infrastructures favorisant les déplacements sécuritaires</i></p> <p>6 – Projets de voirie de la phase 1 du Plan directeur des transports (2015-2018)</p> <p>Progresser dans tous les projets d'amélioration du réseau routier de la phase 1 du Plan directeur des transports (PDT).</p>	UGC	CT/ CAAR	6-A: Réaliser 75 % des projets routiers de la phase 1 du PDT d'ici le T4 de 2018.
<p><i>TM2 – Fournir et promouvoir des infrastructures favorisant les déplacements sécuritaires</i></p> <p>7 – Projets cyclables de la phase 1 du Plan directeur des transports (2015-2018)</p> <p>Progresser dans les projets déterminés d'amélioration du réseau cyclable de la phase 1 du Plan directeur des transports (PDT).</p>	UGC	CT	7-A: Terminer tous les projets cyclables déterminés de la phase 1 du PDT d'ici le T4 de 2018.

<p><i>TM2 – Fournir et promouvoir des infrastructures favorisant les déplacements sécuritaires</i></p> <p>8 – Projets piétonniers de la phase 1 du Plan directeur des transports (2015-2018)</p> <p>Progresser dans les projets déterminés d’amélioration du réseau piétonnier de la phase 1 du Plan directeur des transports (PDT).</p>	<p>UGC</p>	<p>CT</p>	<p>8-A: Terminer tous les projets piétonniers déterminés de la phase 1 du PDT d’ici le T4 de 2018.</p>
---	------------	-----------	---

Objectif stratégique: TM3 – Intégrer le transport en commun rapide et le réseau de transport en commun prioritaire dans la communauté

Intégrer le transport en commun rapide et le réseau de transport en commun prioritaire dans la communauté par des initiatives favorisant l’augmentation des déplacements à pied prévue à la suite de la mise en œuvre du train léger et encourager la liaison entre les sentiers et les quartiers.

Service responsable: UGC

Comité permanent: CT

Mesure(s) de rendement de l’objectif stratégique

TM3-A: Accroître ou maintenir le nombre de personnes qui se rendent aux stations de transport en commun à vélo (bicyclettes stationnées aux stations) chaque année pendant le mandat du Conseil.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

<p><i>TM3 – Intégrer le transport en commun rapide et le réseau de transport en commun prioritaire dans la communauté</i></p> <p>9 – Programme de sentiers et de liaisons communautaires</p> <p>Promouvoir la liaison entre les sentiers et les quartiers pour favoriser un accès sécuritaire, pratique et confortable au transport en commun et aux installations communautaires par la marche, le vélo et d'autres modes de transport actifs.</p>	UGC	CT	<p>9-A: Effectuer 70 % des projets (kilomètres) de la phase de construction de nouvelles installations dans les deux ans suivant le financement initial de chaque projet.</p>
<p><i>TM3 – Intégrer le transport en commun rapide et le réseau de transport en commun prioritaire dans la communauté</i></p> <p>11 – Aménagement de la rue Queen</p> <p>Aménager la rue Queen pour améliorer l'environnement des piétons et faciliter l'augmentation des déplacements à pied prévue à la suite du projet de la Ligne de la Confédération.</p>	BMORF	CT	<p>11-A: Effectuer 100 % des améliorations à l'aménagement paysager de la rue Queen d'ici décembre 2016.</p>

Objectif stratégique: TM4 – Améliorer la sécurité de tous les usagers de la route

Favoriser un environnement plus sécuritaire pour tous les utilisateurs de la route, notamment les cyclistes, les motocyclistes, les automobilistes et les piétons, en concevant et en mettant en œuvre des améliorations ciblées. La sécurité pourra avancer encore plus grâce à des efforts de sensibilisation du public à la sécurité sur les routes pour influencer le comportement des résidents.

Service responsable: TP

Comité permanent: CT

Mesure(s) de rendement de l'objectif stratégique

TM4-A: Mettre en œuvre toutes les initiatives d'amélioration de la sécurité routière d'ici la fin de 2018.

Initiatives stratégiques et mesures de rendement

<p><i>TM4 – Améliorer la sécurité de tous les usagers de la route</i></p> <p>12 – Étude de faisabilité sur l'aménagement d'un tunnel pour camions dans le centre-ville d'Ottawa</p> <p>Examiner s'il est faisable d'aménager un tunnel pour camions au centre-ville qui ferait le lien entre le pont Macdonald-Cartier et la rue Nicholas/autoroute 417. Les coûts de ce projet seront partagés à 50 % avec le ministère des Transports.</p>	<p>UGC</p>	<p>CT</p>	<p>12-A: Effectuer 100 % de l'étude et en présenter les résultats au Comité des transports au T1 de 2016.</p>
---	------------	-----------	--

<p><i>TM4 – Améliorer la sécurité de tous les usagers de la route</i></p> <p>13 – Programme d’amélioration de la sécurité à bicyclette</p> <p>Le Programme d’amélioration de la sécurité à bicyclette est un processus adapté qui combine l’ingénierie de la circulation, l’observation des comportements et les mesures d’atténuation des risques pour améliorer la sécurité des routes pour les cyclistes à 10 emplacements chaque année.</p>	TP	CT	<p>13-A: Effectuer 10 améliorations/réfections par année.</p>
<p><i>TM4 – Améliorer la sécurité de tous les usagers de la route</i></p> <p>14 – Améliorations facilitant le cyclisme hivernal</p> <p>Des améliorations à l’entretien hivernal sont nécessaires sur 40 km du réseau cyclable accessible l’hiver, principalement au centre-ville. Des propositions d’entretien hivernal figurent dans le Plan sur le cyclisme et le Plan de la circulation piétonnière approuvés par le Conseil en 2013 et devraient être mises en œuvre à l’hiver 2015-2016.</p>	TP	CT	<p>14-A: Entretenir le réseau cyclable (conformément aux normes de qualité en matière d’entretien approuvées par le Conseil en 2003) lors de toutes (100%) les tempêtes hivernales visées chaque année.</p> <p>14-B: Mettre sur pied 100 % du Programme de patrouilles du réseau cyclable d’ici le T4 de 2017.</p>

<p><i>TM4 – Améliorer la sécurité de tous les usagers de la route</i></p> <p>15 – Amélioration de la sécurité routière et piétonne</p> <p>Améliorer la sécurité et la mobilité des piétons ainsi que l’engagement des résidents dans la ville d’Ottawa par l’aménagement et la mise en place de signaux piétonniers à décompte et d’initiatives de modification et d’amélioration du réseau routier qui seront profitables pour tous les résidents. Ces modifications comprendraient des mesures de modération de la circulation, déterminées pour chaque quartier, comme des poteaux flexibles et des tableaux d’affichage de la vitesse.</p>	<p>TP</p>	<p>CT/ CAAR</p>	<p>15-A: i) Augmenter le pourcentage de carrefours à feux ayant des signaux piétonniers accessibles à 70 % d’ici le T4 de 2018.</p> <p>ii) Doter 100 % des carrefours à feux de signaux piétonniers à décompte d’ici le T4 de 2018.</p> <p>15-B: Améliorer la mobilité et la sécurité des piétons à une intersection cible chaque année.</p> <p>15-C: i) Élaborer un plan de mise en œuvre des mesures de modération de la circulation pour chaque quartier (de concert avec le conseiller).</p> <p>ii) Effectuer chaque année 100 % des travaux indiqués dans le plan de mise en œuvre de chaque quartier.</p> <p>15-D: Installer chaque année cinq nouvelles caméras de circulation aux feux de circulation.</p>
---	-----------	---------------------	--

Initiatives stratégiques – Besoins particuliers par projet (000 \$)

Légende: I = Immobilisations, FB = Financement de base, F = Fonctionnement, ETPs (P) = Employé (s) a temps plein, permanent, BI = Déjà approuvé dans le budget des immobilisations, RA = Redevances d'aménagement non incluses, T = La source de revenus est le budget soutenu par les tarifs

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
5 – Préparation de l'étape 2 pour le train léger rapide	Bureau phase 2	CDFE/CT	3 275	1 000 BI	4 000 BI	51 000 BI	201 000 BI	872	200	200	200	200	
6 – Projets de voirie de la phase 1 du Plan directeur des transports (2015-2018)	UGC	CT/CAAR		1 757 RA BI	823 RA BI	2 200 RA BI	2 265 RA BI						
7 – Projets cyclables de la phase 1 du Plan directeur des transports (2015-2018)	UGC	CT		2 040 RA	2 040 RA	2,040 RA	2 040 RA						
8 – Projets piétonniers de la phase 1 du Plan directeur des transports (2015-2018)	UGC	CT		1 125 RA	1 125 RA	1 125 RA	1 125 RA						
9 – Programme de sentiers et de liaisons	UGC	CT		2 975	1 610	4 140	2 875						

Initiative stratégique	Resp.	CP superv.	2014 En cours (I) (000 \$)	2015 (I) (000 \$)	2016 (I) (000 \$)	2017 (I) (000 \$)	2018 (I) (000 \$)	2014 FB (F) (000 \$)	2015 (F) (000 \$)	2016 (F) (000 \$)	2017 (F) (000 \$)	2018 (F) (000 \$)	ETPs (P)
communautaires													
11 – Aménagement de la rue Queen	BMORF	CT		8 400	6 450	950	0						
12 – Étude de faisabilité sur l'aménagement d'un tunnel pour camions dans le centre-ville d'Ottawa	UGC	CT	750	0	0	0	0						
13 – Programme d'amélioration de la sécurité à bicyclette	TP	CT		105	105	105	105	155	155	155	155	155	
14 – Améliorations facilitant le cyclisme hivernal	TP	CT							200	200	200	200	
15 – Amélioration de la sécurité routière et piétonne	TP	CT/ CAAR		2 800	2 800	2 800	2 800		100	100	100	100	

Note 1

Voici le schéma stratégique de la Ville d'Ottawa, représenté comme une maison (page 4 de ce document).

Le toit de la maison représente les 12 objectifs de viabilité à long terme de la Ville d'Ottawa.

On trouve en dessous du toit la vision pour le mandat du Conseil.

Les étages qui se trouvent sous la vision pour le mandat du Conseil représentent les optiques du bulletin de rendement équilibré, de haut en bas :

- Constituants et parties prenantes;
- Services et programmes;
- Processus;
- Personnel;
- Budget.

Chacune des optiques, à l'exception de la première, est associée à l'une des sept priorités pour le mandat du Conseil et aux objectifs correspondants.

L'optique « Constituants et parties prenantes » est associée à trois objectifs pour trois types de constituants et de parties prenantes :

- Résidents : Objectif C1 – « Contribuer à l'amélioration de ma qualité de vie ».
- Entreprises : Objectif C2 – « Activer la réalisation de nos succès à court terme et à long terme ».
- Visiteurs : Objectif C3 – « Offrir une destination dynamique et irrésistible ».

L'optique « Services et programmes » est associée à quatre priorités pour le mandat du Conseil et aux objectifs correspondants :

- Prospérité économique : Objectif PE1 – Promouvoir Ottawa; PE3 – Soutenir la croissance de l'économie locale.
- Transport et mobilité : Objectif TM1 – Créer un réseau de train léger de calibre mondial durable d'un point de vue environnemental; TM2 – Fournir et promouvoir des infrastructures favorisant les déplacements sécuritaires; TM3 – Intégrer le transport en commun rapide et le réseau de transport en commun prioritaire dans la communauté; TM4 – Améliorer la sécurité de tous les usagers de la route; TM5 – Offrir des services de transport en commun fiables et sécuritaires.

- Services environnementaux durables: Objectif ED1 – Appuyer la durabilité environnementale d’Ottawa; ED2 – Réduire les coûts à long terme par des investissements planifiés et par l’échelonnement des stratégies de réacheminement et de conservation.
- Communautés saines et bienveillantes: Objectif SB1 – Améliorer l’équité et l’inclusion de la population diversifiée de la ville; SB2 – Revitaliser les services de loisirs; SB3 – Créer de nouvelles options de logement abordable; SB4 – Soutenir les arts, le patrimoine et la culture; SB5 – Élaborer une stratégie sur les services de taxi.

Les optiques « Processus » et « Personnel » sont associées à deux priorités pour le mandat du Conseil et aux objectifs correspondants :

- Excellence des services : Objectif ES1 – Améliorer l’expérience des clients au moyen d’attentes de service définies; ES2 – Améliorer l’accès aux services municipaux grâce à la prestation de services numériques; ES3 – Former des employés positifs, efficaces et dévoués qui mettent un point d’honneur à l’engagement pour le service.
- Gouvernance, planification et prise de décisions : Objectif GP1 – Renforcer l’engagement du public; GP2 – Améliorer la supervision de la direction au moyen d’outils et de processus qui favorisent la responsabilisation et la transparence.

L’optique « Budget » est associée à une priorité pour le mandat du Conseil et aux objectifs correspondants :

- Viabilité financière: Objectif VF1 – Assurer une saine gestion financière; VF2 – Aligner les priorités stratégiques sur les cibles financières du Conseil.